

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

SERVICE D'AIDE EDUCATIVE EN MILIEU FAMILIAL

Etablissement:

Nom:	S.A.E.M.F.
Adresse:	9 boulevard de l'Europe – 91000 Evry
TELEPHONE:	01.60.79.71.80
FAX:	01.60.79.71.84
DIRECTEUR :	Monsieur Christophe REGNARD
E-MAIL:	chregnard@cdsea91.fr
Organisme gestionnaire :	
NOM:	C.D.S.E.A.
Presidente:	Madame Marie-Christine CARVALHO
DIRECTEUR GENERAL :	Monsieur Frédéric MAMBRINI
Adresse:	98, bd des Champs Elysées - 91080 Courcouronnes
TÉLÉPHONE :	01.69.91.47.20
FAX:	01.64.57.79.10
E.MAIL:	siege@cdsea91.fr
STATUT:	Privé à but non lucratif
CATEGORIE D'ETABLISSEMENT :	A.E.D. (Aide Educative à Domicile)
CAPACITE THEORIQUE TOTALE :	920 mesures
DATE D'AGREMENT:	Arrêté Préfectoral n° 89017663 du 13/11/1989
	0/00/4070
CONVENTION DEPARTEMENTALE :	0/09/19/3
CONVENTION COLLECTIVE:	C.C.N.T 1966
OONVENTION COLLECTIVE.	0.0.14.1 1300

ORGANIGRAMME

S.A.E.M.F.

Directeur: Christophe REGNARD

- 1 assistante de direction

Corbeil

Chef de Service : Malik AISSAOUI

Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire

Evry

Chef de Service : Brigitte DESPALLES

Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire

Grigny

Chef de Service : Béatrice HANS

Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

Saint-Michel

Chef de service : Guillaume BOISEAU

Composition de l'équipe

- 6 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire

Savigny

Chef de service : Corinne COUDRAY

Composition de l'équipe

- 6 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire

Vigneux

Chef de service : Christophe VIOLEAU

Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
 - 1 psychologue
 - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

SOMMAIRE

I. PRESENTATION ET BILAN DE L'ANNEE 2014	5	
I.1. BILAN DE L'ANNEE 2014	7	
I.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU SERVICE	11	
II. L'AVIS DES PARENTS	15	
II.1. LE QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES	15	
II.2. LES COMMENTAIRES DES FAMILLES	17	
III. LES PROFESSIONNELS RACONTENT	21	
LE GROUPE FERME PEDAGOGIQUE	21	
TU FAIS QUOI MARDI SOIR ? « J'AI PISCINE »	23	
LES SOIREES ADOS	25	
Une experience de groupe parents	27	
GROUPE « THEATRE POUR LES MAMANS »	28	
EVOLUTION DES PRATIQUES D'INTERVENTION EDUCATIVES	29	
REGARD D'UNE PSYCHOLOGUE SUR LES TEMPS DE REFLEXION	30	
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF A UN RENDEZ-VOUS DE P.P.E.	32	
LA REUNION DE PREVENTION: UN PARTENARIAT PERENNE	33	
SEJOUR FAMILIAL DANS LE JURA — FEVRIER 2014	35	
SEJOUR FAMILIAL EN NORMANDIE – AVRIL 2014	37	
SEJOUR FAMILIAL DANS UNE FERME PEDAGOGIQUE — AVRIL 2014	39	
ACCUEIL VACANCES AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE	41	
LE DISPOSITIF VACAF 2014	43	
IV. L'ACTIVITE DU S.A.E.M.F. EN CHIFFRES	45	
IV.1. JOURNEES REALISEES	45	
IV.2. SITUATIONS ADRESSEES AU S.A.E.M.F.	46	
IV.3. ORIGINES DES DEMANDES D'A.E.D.	47	
IV.4. ADMISSIONS	49	
IV.5. FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	50	
IV.6. SITUATIONS PARENTALES	52	
IV.7. LES SORTIES	53	

I. PRESENTATION ET BILAN DE L'ANNEE 2014

Présentation du Rapport d'activité

En 2013, le C.D.S.E.A. a engagé la restructuration du S.A.E.M.F. à la suite d'une série de constats réalisés depuis cinq ans, dans le contexte rénové de la protection de l'enfance, en lien avec la loi du 5 mars 2007.

Nous avons observé, sur cette période, une baisse sensible du nombre d'orientations reçues au S.A.E.M.F. dans le cadre de la prévention, particulièrement pour des enfants jeunes ; dans le même temps, les professionnels ont été confrontés de plus en plus à la présence d'éléments de danger dans des situations familiales complexes, ceci nécessitant pour les équipes un changement d'approche durable dans l'accompagnement proposé aux familles dans le cadre de l'A.E.D.

En parallèle, nous avons constaté sur la même période une évolution sensible du type de situations adressées dans lesquelles l'accord des parents apparait incertain et fragile. L'accroissement du « turn-over » des A.E.D. qui en est une des conséquences directes a amplifié la charge de travail des éducateurs, risquant progressivement d'altérer dans les équipes le sentiment d'efficacité de l'accompagnement proposé. Enfin, des difficultés d'activité, avec une baisse globale du nombre de journées réalisées sur plusieurs exercices, ont été enregistrées et ce malgré un nombre d'enfants bénéficiaires de l'A.E.D. stable sur l'ensemble de la période. Cette baisse d'activité a été particulièrement sensible sur certains secteurs comme Evry et Grigny.

Dans ce contexte de mutation, la restructuration du S.A.E.M.F. revêt un triple objectif : renforcer la prise en compte des besoins des familles en difficulté, par le questionnement, l'ajustement et l'harmonisation de nos pratiques de service aux nouvelles réalités ; améliorer notre réactivité en termes d'intervention sur nos différents secteurs d'habilitation, par l'adaptation et le redéploiement de nos moyens, dans le cadre d'une réorganisation globale du service ; travailler à l'amélioration de nos articulations avec les services du Conseil général, en lien avec les évolutions du cadre légal et du dispositif de protection de l'enfance.

La restructuration du S.A.E.M.F. s'est inscrite dans une temporalité propice à la réactualisation de notre projet de service qui a été finalisé en juin 2014. La mise en place d'un Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (P.A.C.Q.) engagé courant 2013 a permis d'investiguer l'ensemble de nos pratiques et de nos processus opératoires, constituant ainsi une étape cruciale de la démarche institutionnelle. Au-delà d'une mise en conformité et de la préparation à l'évaluation externe, ce processus continu est destiné à favoriser au niveau des équipes un recentrage de la réflexion et de l'action collective sur l'ensemble des dimensions du projet de service.

S'il faut parler de qualité, c'est en effet à travers l'opportunité d'une mise en cohérence du projet de travail du S.A.E.M.F. et de l'action éducative menée concrètement auprès des enfants et de leurs familles, dans le respect de leurs places et de leurs paroles, en fonction des ressources territoriales engagées dans le cadre des missions de protection de l'enfance.

Le rapport d'activité 2014 se décline en plusieurs parties, avec dans un premier temps une présentation des différents axes de réflexion et/ou d'amélioration en cours ; puis un bilan global de l'activité de l'année et ses principales indications et évolutions ; un retour sur le questionnaire aux familles et leurs témoignages ; des comptes rendus de l'action éducative menée et des vignettes cliniques rédigées par les professionnels ; une présentation des éléments statistiques de l'activité 2014 pour les six antennes du S.A.E.M.F. avec les différentes données et indicateurs.

Je remercie l'ensemble des professionnels du S.A.E.M.F. pour leurs contributions diverses à la rédaction de ce rapport d'activité. Elles attestent de la qualité de l'accompagnement proposé par l'ensemble des équipes aux enfants et à leurs parents.

Je remercie également les familles qui s'engagent elles-mêmes dans l'action éducative et témoignent de leurs expériences partagées avec les éducateurs, à travers leurs impressions, leurs suggestions, et très fréquemment leurs remerciements.

Christophe REGNARD Directeur

I.1. BILAN DE L'ANNEE 2014

Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (P.A.C.Q)

Le principe de l'amélioration continue de la qualité est rappelé dans le Décret du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

« L'évaluation est distincte du contrôle des normes en vigueur. Elle se distingue également de la certification. L'évaluation telle que prévue à la présente annexe tient compte des résultats des démarches d'amélioration continue de la qualité que peuvent réaliser les établissements et services ».¹

Le P.A.C.Q. (Plan d'Amélioration Continue de la Qualité) est la traduction concrète de l'ensemble des instruments permettant le suivi de la mise en œuvre de cette démarche en tant que processus dans l'évolution quotidienne du service. Le C.D.S.E.A. a choisi de se doter d'un instrument appelé *classeur P.A.C.Q.* qui est une coproduction des travaux de l'ANDESI et de Alföldi Evaluation avec lequel l'évaluation interne a été réalisée en 2008.

Le Comité P.A.C.Q.

La mise en œuvre opérationnelle du classeur a nécessité l'instauration d'une instance appelée Comité P.A.C.Q. qui depuis fin 2013 se réunit une fois par semestre et est composée par des membres de la direction et des représentants des six antennes du S.A.E.M.F.

A chaque session, le Comité P.A.C.Q. fait le point sur la mise en œuvre concrète de la démarche d'amélioration continue :

- Il actualise chaque fiche-action précédemment validée et ajoute de nouvelles fiches si besoin :
- Il met à jour le tableau de bord synthétisant l'état d'avancée de toutes les préconisations ;
- Il communique à l'ensemble des salariés l'état actualisé de la démarche et de ses réalisations.

Le *classeur P.A.C.Q.* a permis de préparer le service à la venue de l'évaluation externe qui s'est déroulée entre décembre 2014 et Mars 2015. Il comporte 13 dimensions et 47 items de contrôle transversaux aux différentes structures du C.D.S.E.A.

La démarche P.A.C.Q. du S.A.E.M.F. s'est concrétisée en 2014 à travers la rédaction de 26 fiches actions qui constituent un ensemble de préconisations à mettre en œuvre dans les cinq ans. Elles prennent en compte notamment les 17 préconisations du plan d'action émanant du rapport d'évaluation interne de 2008.

¹ D.G.A.S, Guide méthodologique pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux - démarche qualité et évaluation interne, 2007.

Les 13 dimensions investiguées par le C.D.S.E.A., en lien avec les préconisations de l'A.N.E.S.M

- 1. Projet de service ;
- 2. Ouverture sur l'environnement ;
- 3. Droit des usagers ;
- 4. Association des usagers ;
- 5. Personnalisation de l'accompagnement ;
- 6. Prestation de service ;
- 7. Prévention de la maltraitance ;
- 8. Qualité de vie :
- 9. Ressources humaines;
- 10. Management;
- 11. Finances;
- 12. Logistique;
- 13. Evaluation de la qualité.

Le tableau de bord 2014 de suivi des préconisations P.A.C.Q – S.A.E.M.F.

Remédier : • Améliorer : • Valoriser : •	En veille :					
Pas fait : ▲ En cours : ▲ Fait : ▲ Supprim	é : ▼					
Fiches-actions	Eval interne 31.10.08	Copil 1 22.05.13	Copil 2 21.06.13	Copil 3 11.10.13	Copil 4 28.05.14.	Copil 5 Mai 2015
Fa 1 Réactualisation du Projet de Service	•	_	_	_	A	
Fa 2 Partenariat et coordination C.G. 91		•	_	_	_	
Fa 3 Dossier enfant / famille			•	_	_	
Fa 4 Livret d'accueil / Règlement de fonctionnement.			•	_	A	
Fa 5 Avis des familles		•	_	_	_	
Fa 6 Processus d'admission			•	A	_	
Fa 7 Document Individuel de Prise en Charge	•	• 🛦	_	A	•	
Fa 8 Projet d'Accompagnement Personnalisé		•	_	_	A	
Fa 9 Accompagnement éducatif au S.A.E.M.F.		•	_	_	A	
Fa 10 Entretiens éducatifs		•	_	_	A	
Fa 11 Visites à domicile		•	_	_	A	
Fa 12 Réunions de synthèse		•	_	_	A	
Fa 13 Ecrits professionnels	•	_	_	_	_	
Fa 14 Lisibilité de l'action éducative	•	A	•	•	•	
Fa 15 Suivi de l'action éducative	•	_	_	_	_	
Fa 16 Prévention du risque professionnel		•	_	_	_	
Fa 17 La notion d'enfance en danger au S.A.E.M.F.		•	_	_	A	
Fa 18 Sécurité des personnes	••	^ •	^ •	^ •	^ •	
Fa 19 Entretiens Professionnels Annuels	•				A	
Fa 20 Formation	•	A	•	•	•	
Fa 21 Fiches de fonction		•	_	A	•	
Fa 22 Réunions d'équipe		•	_	_	A	
Fa 23 Encadrement	•	_	•	•	•	
Fa 24 Soutien aux équipes	•	A	•	•	•	
Fa 25 Restructuration aspect financier			•	_		
Fa 26 Comité de pilotage de la démarche P.A.C.Q.	•	_	_	A	•	

Les Priorités pour 2015

Le dossier Enfant / famille

Dans la continuité des préconisations de l'évaluation interne et dans la perspective d'une harmonisation des pratiques entre les antennes, mais aussi en vue d'une meilleure information des familles, le dossier Enfant / famille revêt un enjeu institutionnel majeur.

En effet, la constitution d'un dossier unique, à partir de l'existant, au-delà des deux prérequis que sont la mise en conformité du dossier et l'harmonisation des pratiques, mobilise l'ensemble des équipes et leurs compétences autour de trois axes fondamentaux en lien avec la réactualisation du projet de service : continuité de la prise en charge, cohérence par rapport au projet d'accompagnement et objectivation du travail éducatif. Un quatrième axe vient compléter le travail engagé, en lien avec le droit des usagers, par le mode de consultation des familles.

Le groupe de travail, initié en avril 2014 et piloté par trois chefs de service, a donc pour mission d'interroger les différents aspects du dossier enfant / famille, tant sur sa forme et son contenu, que son archivage et son mode de consultation. Les travaux du groupe et leur validation doivent aboutir fin 2015.

La clarification du processus d'admission

Lorsque l'A.E.D s'engage, dans le but d'élaborer avec l'enfant et ses parents des objectifs opérationnels en lien avec les préconisations de l'évaluation sociale, le S.A.E.M.F. propose aux familles une période de travail de trois mois qui se caractérise par un travail de mise en lien et d'élaboration de projet mené auprès de l'enfant et sa famille par un binôme éducatif.

Ces premières rencontres sont particulièrement importantes pour la suite de la mesure. Elles ont pour objectifs de donner à la famille les éclairages nécessaires sur les enjeux de l'A.E.D. et le fonctionnement du service. Ce temps favorise la mise en place d'une relation de confiance et doit permettre le repérage des difficultés et des ressources familiales mobilisables. Le travail de préparation de projet a également pour but de définir les premiers objectifs atteignables avec la famille et de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer la situation.

Un groupe de professionnels des six antennes, co-animé par un chef de service et une éducatrice en formation CAFERUIS doit élaborer un protocole reprenant les différentes phases de ce travail, de manière à rendre plus lisible et communicable cette phase de travail aux familles et aux partenaires. Ce protocole sera intégré au projet de service et annexé au livret d'accueil. Il doit être finalisé en septembre 2015.

L'amélioration des articulations avec le Conseil général

Le S.A.E.M.F. souhaite poursuivre et amplifier le travail de coordination engagé avec les services du Conseil général.

La mise en place d'une procédure départementale concernant l'A.E.D. est une première étape qu'il convient, selon nous, de revisiter de manière à fluidifier et simplifier ses articulations entre les différents acteurs.

La coordination avec l'équipe des Inspecteurs de l'ASE est un aspect essentiel du travail partenarial dans le cadre de l'A.E.D. Nous plaidons pour un réexamen des articulations existantes entre le P.P.E., le D.I.P.C. et le Projet d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P) de manière à rendre plus lisible pour les familles les différents temps de la mesure d'A.E.D.

En lien avec le Schéma départemental 2014 / 2019, nous militons pour un ajustement des réponses de proximité en matière de prévention, en fonction des besoins et des ressources sur les territoires. Une porosité entre les différents secteurs d'intervention avec la création de zones tampons sur des territoires voisins entre les différentes associations habilitées vont dans le sens d'une plus grande souplesse d'intervention en réponse aux besoins des familles. Le partenariat local avec les équipes des M.D.S. revêt ici une importance de premier ordre que nous devons absolument cultiver.

Enfin, nous restons demandeurs d'une réflexion globale à engager avec les services du Conseil général et nos différents collègues des services associatifs de milieu ouvert pour mettre au travail une réflexion globale permettant d'élaborer un cadre départemental de référence en matière d'A.E.D. et d'A.E.M.O.

I.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU SERVICE

L'activité 2014

Le nombre total de journées réalisées en 2014 est de **328 298 journées**, soit un déficit inférieur de 0.24% aux prévisions initiales pour un résultat final de -786 journées, contre - 10 769 journées en 2013 (-3.28%).

Cette évolution positive de l'activité, proche de l'équilibre sur l'ensemble de l'année 2014, est à rapprocher des effets de la restructuration du S.A.E.M.F. actée par le Conseil général en février 2014. Cette réorganisation, axée autour d'une gestion globale de l'activité du service pour ses six antennes et ses 920 mesures permet de mieux réguler les flux irréguliers des demandes d'A.E.D., en fonction de nos différents secteurs d'intervention. Il est à noter que dans le déroulement de l'année, l'activité du service est restée excédentaire jusqu'au 30 novembre, le déficit 2014 n'étant dû qu'à un nombre important de fins de mesure comptabilisées en décembre. *Cf. p 45.* La gestion complexe de l'activité des antennes est assurée par les chefs de service qui sont en lien permanent avec les Inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, avec lesquels une harmonisation des procédures de notification et de suivi de l'A.E.D. s'est mise en place depuis septembre 2013.

Pour rappel, au vu de l'évolution de l'activité depuis cinq ans et compte tenu des déficits successifs sur certains secteurs ainsi que des besoins non couverts sur d'autres, deux postes éducatifs ont été redéployés fin 2013 à partir de l'antenne de Grigny vers les antennes de Saint-Michel-sur-Orge et Savigny-sur-Orge. Par ailleurs, le suivi global de l'activité et sa régulation pour l'ensemble des antennes a permis d'effectuer des ajustements, lorsque c'était possible, par des « tuilages » transversaux d'équipe à équipe, de manière à limiter les attentes sur certains territoires et fournir des mesures sur d'autres, en fonction des disponibilités.

Cet objectif d'équilibrage de l'activité a pu s'engager grâce à l'inscription progressive des équipes dans une logique de pôles qui permet aujourd'hui d'envisager plus de complémentarité entre les antennes. Cette perspective de réorganisation devrait se concrétiser matériellement à moyen terme, par le regroupement des six équipes sur trois pôles géographiques distincts couvrant l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Priorité sera donnée à la recherche de locaux permettant le regroupement des antennes de Grigny et Saint-Michel sur un premier pôle, de manière à recentrer l'installation de ces deux équipes dans le Val d'orge, sur des secteurs voisins, permettant de la souplesse d'intervention, avec un accès facile pour les familles.

Les demandes d'A.E.D.

Pour la première fois depuis quatre ans, le nombre global d'enfants orientés vers le S.A.E.M.F a baissé au cours de l'année. En 2014, nous enregistrons en effet une diminution significative du nombre de notification d'A.E.D. avec 559 enfants orientés, soit -102 enfants par rapport à 2013, ce qui correspond à une baisse de 15% du nombre de notifications. *Cf. p 46*. Les secteurs les plus touchés sont Evry (-38%), Grigny (-34%) et Corbeil (-20%). Les antennes de Savigny et Vigneux restent stables en termes de nombre de demandes. Seule l'antenne de Saint-Michel a connu une hausse des demandes d'A.E.D. par rapport à 2013, avec + 14% de notifications reçues.

S'il n'apparait pas pertinent de tirer des conclusions définitives de cette baisse globale du nombre de notifications d'A.E.D., l'évolution sur cinq ans est particulièrement significative à l'antenne de Grigny, pour laquelle nous recensions 128 demandes en 2010 contre 79 notifications cette année, soit une baisse de 38%. Il est à noter que depuis 2009, l'équipe de Grigny est amenée à intervenir en plus de son secteur historique sur le territoire de la M.D.S. de Marcoussis, pourtant éloigné de l'antenne éducative. Compte tenu du contexte de précarité et des difficultés socio-éducatives auxquelles de nombreuses familles bénéficiaires de l'A.E.D restent confrontées, la diminution du nombre de situations adressées au S.A.E.M.F. pose donc question en particulier sur certains secteurs.

En effet, bien qu'il n'y ait pas mécaniquement corrélation entre les situations de précarité des familles et d'éventuelles difficultés éducatives, l'Indicateur Synthétique de Précarité (I.S.P) montre qu'au niveau départemental les familles habitant Grigny, Evry et Corbeil sont les populations les plus exposées à la précarité, conjuguant des taux les plus élevés en matière d'allocation, de minima sociaux et de nombre de demandeurs d'emploi.² Les problèmes sociaux recensés dans ces secteurs sont des facteurs de risque importants qui n'influent pourtant pas invariablement sur le nombre de demandes d'intervention éducative.

Concernant la typologie des situations adressées, au contact du terrain et des partenaires, les équipes du S.A.E.M.F. constatent que les orientations d'A.E.D. concernent majoritairement des collégiens et lycéens avec des difficultés massives souvent multi factorielles, (problèmes de rapport à l'autorité, manque de repères, opposition aux adultes, problèmes relationnels intra familiaux et séparations parentales, troubles comportementaux, addictions, décrochage scolaire, solitude, dépression, etc...)

La réponse éducative préventive que constitue l'A.E.D. reste donc soit peu accessible aux familles, soit insuffisamment valorisée au niveau des acteurs locaux concourant à la protection de l'enfance pour un public d'enfants plus jeunes (écoles élémentaires, Programmes de Réussite Educative, associations de quartier, lieux de soins, etc.). Nous observons que bien qu'instituée depuis 2007, la transmission écrite des inquiétudes ou préoccupations concernant le danger ou le risque de danger pour l'enfant reste un point d'achoppement qui limite les demandes d'A.E.D. effectuées dans le champ de la prévention précoce.

Nous faisons l'hypothèse que le caractère intrusif ou stigmatisant que renvoie l'évaluation sociale pour de nombreux acteurs sociaux (même si ce n'est pas son objectif premier), peut constituer un frein à la proposition de mise en place de l'aide éducative dans un cadre administratif, celle-ci devant s'appuyer, à défaut de demande explicite de la famille sur son accord et son engagement à collaborer.

Enfin, il est intéressant de constater, à l'appui des données recensées par l'O.D.E.D³, que dans le contexte rénové de la protection de l'enfance qui institue la primauté du cadre administratif pour toute intervention éducative, le ratio A.E.D. / AEMO n'a guère évolué en 5 ans, passant de 44% / 56% en 2007 à 43% / 57% en 2012. Cet indicateur confirme la tendance majoritaire d'indications de mesures éducatives contraintes, par rapport à des démarches sans doute plus complexes car nécessitant une négociation de l'intervention éducative avec les familles.

-

² ODPE. Tableau de bord prévention/protection de l'enfance. Edition 2012

³ ODED : Observatoire Départemental de l'Enfance en Danger

Demande, accord ou adhésion des parents

La demande des parents n'est juridiquement pas obligatoire pour la mise en place d'une mesure de protection de l'enfance. Elle peut par contre représenter la volonté parentale de s'impliquer dans l'action éducative. Cet engagement nous apparait tout à fait indispensable dans le cadre de l'A.E.D.

En principe, l'accord des parents doit porter sur l'aide proposée mais également sur l'évaluation des difficultés et sur les besoins de l'enfant. Cet accord implique donc que les parents comprennent les difficultés de leur enfant. Pour autant cette compréhension des difficultés peut prendre du temps. Force est de constater que l'accord des parents ne se décrète pas. De plus, la recherche de l'accord de la famille implique potentiellement la possibilité d'un désaccord, celui-ci ouvrant des possibilités de discussions et de négociations. Le refus d'accepter l'aide signifie donc en fait le refus parental de consentir à la décision de protection, la notion de consentement impliquant juridiquement « l'accord de deux ou plusieurs volontés en vue de créer des effets de droit...»

C'est donc sur la base du droit des familles que la notion d'accord doit être recherchée et valorisée en amont de la mesure d'A.E.D., ce qui est complexe et peut demander du temps, que ce soit au niveau de l'évaluation sociale ou même suite au déclenchement de la mesure. Dans ce contexte, les équipes du S.A.E.M.F. sont confrontées fréquemment à des situations dans lesquelles les parents ont donné au départ un « accord de façade », pour ne pas être contraint d'aller devant le juge, même si celui-ci est amené à rechercher par la suite l'obtention de « l'adhésion de la famille » à la mesure imposée.

Il convient manifestement de distinguer les notions d'accord et d'adhésion, cette dernière relevant directement du cadre judiciaire en lien avec la décision de protection, tandis que l'accord se construit ou se négocie dans la durée avec les parents, à défaut de démontrer l'impossibilité d'obtenir de leur part une collaboration. A partir de là, nous considérons que l'on ne peut pas parler de contractualisation dans le cadre de l'A.E.D., mais plutôt de la décision du président du Conseil général d'une intervention éducative pour l'enfant subordonnée à l'accord de ses parents.

Principales indications chiffrées de l'année

En 2014, l'origine des demandes d'A.E.D. transmises par le service social des M.D.S reste largement majoritaire et stable depuis 5 ans, avec 53% de l'ensemble, ce qui témoigne de l'importance du partenariat avec les services territorialisés du Conseil général. *Cf. p 47*.

Les situations orientées par les assistantes sociales scolaires des collèges et lycées représentent 17% des demandes, ce taux étant en baisse. Les situations adressées par les écoles élémentaires ne représentent que 6% de l'ensemble et n'augmentent pas. Les orientations venant des services de soins se montent à 4%. 19% des demandes relèvent de passations d'autres services ou d'extensions de mesures prises en compte par les Inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, à la demande des familles. Cette année, 45% des notifications d'A.E.D. font suite à des Informations Préoccupantes (I.P.) ce qui représente globalement une diminution de 8 points par rapport à 2013. A noter que cette tendance est inversée à Evry avec 58% d'I.P. en 2014.

-

⁴ ONED, Rapport Annuel, juin 2014.

Au niveau des admissions, le nombre d'A.E.D. signées est globalement stable sur la période 2010 / 2014, avec 474 enfants admis cette année contre 499 en 2010. Cette indication montre que malgré la baisse de 15% du nombre de situations adressées au S.A.E.M.F. en 2014, le processus de mise en route des A.E.D. fonctionne de manière efficiente et a permis de répondre avec une certaine réactivité aux besoins des familles. Les listes d'attente ont en effet diminué cette année, à l'exception des antennes de Corbeil et Saint-Michel dans lesquelles l'attente moyenne pour le démarrage des mesures a oscillé entre 3 et 6 mois. Les principales variations en nombre d'admissions concernent les secteurs d'Evry et Grigny, avec de fortes baisses, (-32% et -19%) tandis que St Michel et Savigny enregistraient des hausses significatives du nombre de notifications, (+39% et +20%).

L'âge des enfants admis reste majoritairement supérieur à 11ans avec 54% de jeunes collégiens et lycéens. Pour autant, la répartition des âges des enfants admis évolue peu sur 5 ans. *Cf. p* 49.

Le nombre annuel global d'enfants suivis dans le cadre de l'A.E.D. est stable depuis 3 ans et ceci malgré la baisse globale du nombre de situations adressées. En 2014, 1352 enfants ont bénéficié d'une A.E.D. contre 1354 en 2012 et 2013. Les variations importantes intervenues en fonction de nos différents secteurs d'intervention ont été nivelées grâce aux redéploiements de postes éducatifs vers les antennes de Saint-Michel et Savigny dans lesquelles nous comptabilisons cette année une hausse sensible du nombre d'enfants suivis sur l'année, avec respectivement +33 et +36 prises en charge, en compensation de la baisse de 62 suivis sur l'antenne de Grigny. *Cf. p 50*.

En 2014, 58% des enfants suivis ont entre 11 et 18 ans. Les 6-10 ans représentent 28% des prises en charge et les très jeunes enfants 11% de l'ensemble. Ces données sont stables sur la période 2010-2014.

Le nombre de sorties enregistrées en 2014 est en hausse de près de 3% par rapport à 2013 et a augmenté régulièrement sur 5 ans. *Cf. p 53*. Cette année, nous comptabilisons 490 arrêts de mesures. La durée moyenne des A.E.D. s'est stabilisée à 1an et 9 mois sur la période 2010-2014.

Les taux de rotation des entrées et sorties sont restés stables en 2014, avec en moyenne 35% de l'effectif pour les admissions et 36% pour les sorties. Le turn-over des situations s'avère donc toujours élevé et ce depuis plusieurs années.

Un tiers des fins de mesure intervient à la suite d'une amélioration globale de la situation de l'enfant. Cette donnée reste constante depuis 2010.

Un quart des fins de mesure est toujours lié à un refus ou une absence de collaboration des familles à l'A.E.D. sans qu'un danger puisse être clairement identifié pour l'enfant. Dans ces situations parfois très fragiles, les parents se retrouvent souvent seuls à faire face, ce qui peut constituer un facteur de risques dans l'évolution des situations, s'il n'y a pas d'autres interventions ou de relais social rapide.

16% des arrêts sont liés à des demandes de saisine judiciaire effectuées par le service. Il n'est pas toujours facile d'obtenir un retour d'information sur ces demandes de protection, ce qui nous freine dans l'analyse des effets des mesures et la pertinence de nos évaluations. Un travail d'articulation et de partage d'informations régulier est donc à poursuivre avec les services de l'A.S.E., de manière à renforcer la lisibilité des parcours des enfants ayant bénéficié d'une mesure d'A.E.D.

II. L'AVIS DES PARENTS

II.1. LE QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

Pour l'année 2014, nous avons fait le choix d'adresser aux familles deux types de questionnaires, l'un destiné aux familles bénéficiaires d'une aide éducative en cours, l'autre adressé aux parents pour lesquels l'intervention du S.A.E.M.F. est terminée, les items et les questions posées étant identiques.

Nous souhaitions ainsi vérifier si des évolutions significatives sont observables dans les appréciations portées par les parents lorsqu'ils sont interrogés pendant le temps de la mesure où après quelques mois, à la suite de l'intervention éducative.

Le nombre de familles bénéficiant actuellement d'une A.E.D. ayant répondu au questionnaire a augmenté de 5 points par rapport à 2013. Nous avons réceptionné 185 réponses sur 659 questionnaires envoyés, soit 28% de réponse. En revanche, seulement 30 familles pour lesquelles les mesures s'étaient arrêtées sur 314 sollicitées ont répondu au questionnaire, soit seulement 10% de retour. Il est à noter que malgré ce taux relativement faible de réponses, les retours apparaissent très proches voire similaires de ceux des familles pour lesquelles les mesures étaient encore en cours au 31/12/14.

En première analyse, nous pourrions estimer que l'avis des familles n'évolue pas ou peu en fonction de la période à laquelle elles sont interrogées. Compte tenu du faible taux de réponses pour les familles questionnées à la suite de l'arrêt de la mesure, Il nous est apparu plus pertinent de ne pas discriminer les réponses apportées. Elles ont donc été traitées dans leur globalité. Au total nous avons sollicité l'avis de 973 familles pour un retour de 195 réponses. En 2014, l'avis global des parents ayant répondu au questionnaire sur l'accompagnement proposé par les équipes du S.A.E.M.F. est « assez » ou « tout à fait favorable » pour 90% d'entre eux. Pour les enfants ayant donné leur avis, 87% d'entre eux indiquent être satisfaits de l'accompagnement.

Sur la qualité de l'accueil du service :

Le degré de satisfaction des parents reste très élevé avec 98% de parents assez ou tout à fait d'accord. Cet aspect de la prise en charge au S.A.E.M.F. reste un point fort pour le service.

Concernant la qualité de l'information reçue au S.A.E.M.F.:

Les parents estiment « bien » ou « très bien » connaitre leurs droits et leurs obligations (89%), ainsi que le fonctionnement du service. Nous notons cependant cette année que l'avis des parents s'avère plus équilibré entre les cotations « assez d'accord » ou « tout à fait d'accord ». Il se confirme par ailleurs que la qualité de l'information reçue est perçue comme meilleure lorsque les parents ont été à l'origine demandeurs de l'aide éducative.

Sur la connaissance et la compréhension du rôle de l'Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance, les parents estiment « bien » ou « très bien » connaitre son rôle (84%). Nous observons que cette appréciation est plus significative lorsque la mesure éducative est engagée depuis plus de deux ans. Ces indications montrent que lorsque l'A.E.D. s'inscrit dans le temps, les parents ont une meilleure compréhension de la mesure et de ses enjeux.

Sur la participation des parents au projet éducatif :

L'avis des parents varie selon qu'ils aient été demandeurs ou non de l'aide éducative : 91% des parents estiment avoir été bien ou très bien associés au projet de travail et que leur avis a été pris en compte. Une large majorité d'entre eux (76%) expliquent avoir participé aux actions proposées, 84% indiquant avoir pu proposer leurs idées aux éducateurs.

D'une manière globale, là encore, nous observons une plus grande participation à l'élaboration du projet personnalisé, à la réflexion et à la réalisation des objectifs lorsque les parents étaient demandeurs de l'aide.

Il est à noter que l'avis des parents est d'autant plus positif lorsque l'A.E.D. est engagée depuis plus de deux ans.

Cela traduit l'existence d'une relation de confiance qui se renforce dans le temps, facilitant du même coup les capacités des parents à s'engager dans l'action éducative au bénéfice de leur enfant.

En ce qui concerne l'avis des familles sur le rythme des rencontres :

78% indiquent être satisfaits ou très satisfaits de la fréquence des contacts avec l'éducateur. Cependant, dans leurs commentaires ou leurs sollicitations, nous relevons un souhait manifeste de rencontres plus rapprochées.

Il est certain que la fréquence des rencontres éducatives et le temps passé auprès de l'enfant et des parents reste une question sensible qui préoccupe également l'ensemble des équipes, dans le contexte évolutif de l'A.E.D. en lien avec la réforme du 5 mars 2007. La dégradation des situations familiales adressées, la complexification des problématiques et l'extension de nos territoires d'intervention ne facilitent pas le maintien d'un rythme soutenu des rencontres.

Sur les effets de l'accompagnement proposé au S.A.E.M.F.:

87% des parents estiment que l'intervention éducative leur est utile voire très utile. Nous constatons que dans le cas des mesures supérieures ou égales à 2 ans, l'indice de satisfaction des familles augmente sensiblement.

Ces résultats sont corroborés par l'avis très positif des parents concernant l'amélioration de leur relation avec leur enfant (84%) et l'accompagnement réalisé dans les démarches extérieures (78%) qu'elles soient scolaires ou sociales.

Nous faisons l'hypothèse que ces indications peuvent traduire le souhait de nombreux parents que l'A.E.D. se poursuive dans le temps au-delà des premiers signes d'amélioration des situations. Cela peut signifier l'expression d'un réel besoin d'étayage parental, qui s'inscrirait dans la durée. Il convient cependant de s'interroger sur l'effet d'une « dépendance » de l'aide éducative pour certaines familles très démunies qui pourraient investir les éducateurs comme de véritables « parents de substitution ».

Les commentaires des familles

Sur l'ensemble des questionnaires revenus, nous dénombrons 80 commentaires de parents que nous avons classés par thèmes. Ils concernent le soutien parental et l'évolution des relations intrafamiliales, l'avis des parents sur l'évolution du comportement de l'enfant, les actions collectives proposées par les éducateurs et les accompagnements à la scolarité ou vers l'extérieur, le rythme des rencontres et quelques témoignages relevant d'inquiétudes, de critiques ou de suggestions.

II.2. LES COMMENTAIRES DES FAMILLES

Soutien parental et évolution des relations intrafamiliales

- « En tant que mère d'enfants, je suis satisfaite des réunions avec les éducateurs, les sorties, ainsi que les aides dont j'ai bénéficié ainsi que des conseils que l'on m'a apporté »
- « En tant que mère seule avec mes deux garçons, je me suis sentie très comprise et soutenue. Mon accompagnement se fait par Mme (...), et je trouve qu'elle fait plus que son travail. Merci. »
- « Avec ma fille, nous avons toujours des hauts et des bas. Elle se cherche, mais nous avons plus de dialogue, même si ce n'est pas toujours facile. Mais je me sens soutenue par l'éducatrice, besoin de l'avis de quelqu'un d'extérieur à la famille »
- « J'aimerai que mon fils sache qu'on n'est ses parents et qu'on a aussi des droits et des devoirs comme lui et qu'il n'y a pas que lui qui a des droits, qu'il sache qu'on ne peut pas lui donner tout ce qu'il veut, qu'il dise réellement ce qu'il voit, parce que raconter ce qui n'est pas vrai peut nous envoyer des problèmes. Qu'il sache qu'on l'aime comme ses frères et sœurs, qu'il arrête d'être frustré quand on fait des compliments aux autres, il n'y a pas que lui qui existe »
- « Mes commentaires et propositions que l'éducatrice soit là plus souvent pour me montrer l'éducation sur l'enfant car cela aide beaucoup, je suis très satisfaite. Sur le plan éducation et l'aide aussi du couple bien que cela n'est pas son rôle. Merci pour cela »
- « Je n'ai pas pu répondre pour l'affirmation suivante : -« je constate une amélioration du comportement de mon enfant » car l'aide éducative s'est mise en place récemment. Donc je ne peux pas adresser mon avis si tôt. Mais je suis satisfaite de l'aide éducative apportée à mes enfants et à moi-même en tant que parent. Rien à dire concernant le S.A.E.M.F. »
- « J'aurais aimé plus d'accompagnement extérieur au domicile et un projet plus concret pour mon enfant. Mais votre aide m'a été précieuse pour aider mon enfant, nous pouvons « enfin » communiquer sereinement. Mon regard a changé, mon comportement aussi, mon enfant a pris conscience du mot « famille ». Merci »
- « Pour moi le suivi m'apporte beaucoup dans mon quotidien avec ma fille et je ne n'ai pas de propositions d'amélioration ».
- « Je suis satisfait pour l'amélioration de mon enfant, même s'il a du mal à tenir ses promesses, et aussi satisfait que l'aide éducative m'apporte. »
- « Rien n'a abouti en ce qui concerne la relation de ma fille avec son père, quant au soutien, je peux faire le même métier »
- « Je trouve que pour l'enfant c'est important (mais aussi le réconfort que l'aide éducative apporte aux parents, pour la stabilité en tant que parent et enfant et le bien-être, tout ce qui fournit de l'énergie pour avancer) »
- « Vous m'avez donné confiance. J'espère que ça restera comme ça. J'ai confiance en vous. Je demande qu'on m'aide avec mon fils. Remerciements à tous »
- « Moi, je voudrais améliorer mes compétences de jeune mère pour éduquer mon enfant. Pour plus tard, que je puisse faire les choses toute seule »

- « Au début, j'avais beaucoup d'inquiétudes vis-à-vis de mon enfant, avec le temps et les rencontres, j'ai constaté une grande amélioration dans son comportement. Il a pris conscience qu'il avait fait des erreurs. Je souhaite poursuivre cette aide éducative »
- « Nous sommes très satisfaits de l'accompagnement qui nous a été proposé par le S.A.E.M.F.. Donc ça nous a apporté un grand changement dans la vie de notre fils. Très cordialement »
- « Il y a rien qui change. Je ne sais pas comment il fonctionne. C'est nous-mêmes de parents qui font des efforts »
- « J'ai constaté une petite amélioration du comportement de mon fils, mais il doit continuer aussi bien dans son comportement que dans sa scolarité. Serait possible que l'éducatrice le voit pendant ses vacances, car la semaine, il n'est pas à la maison, et ils ne se voient pas beaucoup. Or il en a besoin. Merci. « Vos services m'aident bien »
- « Depuis l'aide du service éducatif, ma fille a évolué. Son comportement, sa scolarité ont évolué dans le bon sens, en espérant que cela va encore évoluer dans le bon sens. Je vous remercie pour l'aide éducative »
- « Ça lui a murit dans son comportement et il poursuit ses études grâce à l'accompagnement et le foyer jeunes ados, contrat jeunes majeurs »
- « Ma fille me demande si elle aussi peut partir en vacances avec le secours populaire, en ce moment ma fille va bien car elle reste à l'étude le soir et ça l'aide beaucoup, elle fait moins de colère et écoute un peu. Merci »
- « Beaucoup de changements dans le comportement De mon fils, mais ce n'est que le début. Encore beaucoup de choses à mettre en place pour que son comportement change mais une excellente aide de votre part »
- « Je trouve le S.A.E.M.F. très intéressant et instructif. Le problème vient de mon fils qui refuse toute forme d'aide »

Avis des familles sur les actions collectives proposées par les éducateurs

- « J'avais d'énormes difficultés avec mes enfants avant de connaître le S.A.E.M.F., mais à présent, il y a de nettes améliorations avec mes enfants. Je suis vraiment satisfaite de vos services et de la disponibilité des éducatrices. Je tiens sincèrement à remercier l'équipe, nous avons pu faire de nombreux voyages avec mes enfants, découvertes à la campagne et activités »
- « Je souhaite que le S.A.E.M.F. organise aussi des sorties ludiques pour les enfants par tranche d'âge, ce n'est qu'une suggestion »
- « Merci encore pour tout ce que vous faites pour nous. Je souhaiterais encore renouveler l'expérience. »
- « Mon enfant est satisfait et content par sa prise en charge ; il me parle de son éducatrice, des nombreux copains et des activités qu'il fait »

« Merci infiniment de nous avoir permis de partir en vacances en pension complète au Sénéquet en août 2014. Merci pour le suivi qui nous a bien aidés. Bonne continuation à toute l'équipe. Merci à vous Mme (...) »

Accompagnement à la scolarité ou vers l'extérieur – socialisation

- « Je suis très satisfait du soutien et de l'accompagnement de mon fils, pour sa scolarité et le suivi de sa vie sociale proposé par le S.A.E.M.F.. En remerciant Madame (...) et Monsieur (...) pour leurs services, merci infiniment à toute l'équipe »
- « Personnellement, je remercie toute l'équipe du S.A.E.M.F., qui, grâce à leur aide, a permis à mon fils de se reprendre à temps au niveau social et scolaire »
- « Je m'attendais à plus d'accompagnement à l'aide aux devoirs. Il n'y en a pas eu »
- « Je souhaite aussi que le soutien éducatif soit aussi avec le lycée où ma fille est scolarisée, rentrer en contact avec les professeurs, et surtout l'assistance sociale du lycée pour donner main forte pour obtenir la carte de séjour. Merci d'avance »
- « Ma fille me demande si elle aussi peut partir en vacances avec le secours populaire, en ce moment ma fille va bien car elle reste à l'étude le soir et ça l'aide beaucoup, elle fait moins de colère et écoute un peu. Merci »
- « De surveiller beaucoup les enfants. Aider les enfants à trouver des formations »
- « Rien ne s'est amélioré, les absences à l'école, non-respect du professeur, rien n'a changé et à chaque fois c'est moi qui explique aux éducateurs. Alors que c'est eux qui devraient être au courant avant moi »

Le rythme des rencontres

- « Merci de votre disposition pour ma fille et moi. J'aimerais rencontrer plus régulièrement, augmenter les fréquences de rencontre avec mon éducatrice, madame (...) »
- « Je souhaiterais que mon enfant voie plus souvent son éducateur pour que le suivi soit plus efficace. Car hélas, nous n'avons pas encore entrevu d'effet positif à notre démarche, et entant que parents nous sommes démunis face à notre enfant que nous aidons le plus possible et qui n'évolue pas dans le bon sens »
- « Excellent accueil, éducateurs motivés et pertinente seul bémol : les délais d'accès au service. Remerciements pour votre aide »
- « Je souhaiterais que mon fils M vois plus régulièrement son éducateur ca je trouve que une fois de temps en temps n'est pas assez suffisant pour lui. Merci par avance »
- « Apparemment ma fille ne voit plus beaucoup l'éducateur, alors que cela avait amélioré son comportement et son attitude par rapport au scolaire. Je souhaite que cette aide reprenne et

soit confortée et consolidée » « J'ai constaté une amélioration du comportement de mes enfants. Je souhaiterais quand même plus de rencontres, elles sont trop espacées »

« Peut-être j'en demande trop mais je trouve que les enfants ne rencontrent pas régulièrement l'éducateur. Pour moi, je ne vois pas les choses changées, surtout pour le grand »

Inquiétudes, critiques ou suggestions

- « Toutes les réponses concernant le S.A.E.M.F. de St Michel sur Orge nous sommes TRES SATISFAITS par contre Etampes = aucune nouvelle, aucun suivi donc nous sommes TRES INSATISFAITS »
- « Je trouve que cela n'est pas pratique lorsque la mère travail pour prendre les enfants en charge »
- « Je suis capable d'élever mon fils et je veux arrêter avec le S.A.E.M.F. et la TISF. Pour les éducateurs, ce n'est pas suffisant une fois par mois. Je préfère arrêter un peu l'intervention »
- « Malheureusement les maintes tentatives d'accueil et d'accompagnement que l'éducateur a proposées à mon fils, celui-ci a toujours refoulé toute solution et engagement pour évoluer et avancer. Les manquements du père de mon fils et son dédain n'ont rien arrangé. Mon fils est totalement en décalage avec la réalité de sa situation, et n'est pas conscient des problèmes qu'il encourt »

III. LES PROFESSIONNELS RACONTENT

LE GROUPE FERME PEDAGOGIQUE

Introduction:

Dans le cadre des actions collectives menées au S.A.E.M.F., nous proposons « un groupe Ferme » depuis une dizaine d'années, avec comme support la relation à l'animal.

Ces temps d'activité ont été prévus initialement avec des enfants d'âge primaire.

Pour ce faire, nous avons établi une convention avec la municipalité de Sainte-Geneviève-des-Bois qui précise les modalités d'accueil sur ces temps d'activité qui se déroulent au « Parc Pierre », le mercredi matin.

Objectifs:

Par le biais de cette activité, nous cherchons à favoriser les échanges entre les enfants, le partage et les règles du vivre ensemble :

- Permettre aux enfants de découvrir un univers souvent méconnu, la ferme ;
- Stimuler l'éveil au monde animal et sensibiliser les enfants autour du cycle de vie des animaux :
- Permettre à des enfants en difficulté relationnelle un lien avec des animaux ;
- Les amener à acquérir une réelle autonomie par le biais de l'habillage et des soins aux animaux ;
- Veiller au respect des animaux, des enfants entre eux, des adultes, rencontrés, des différentes consignes, du cadre :
- Les responsabiliser dans les tâches à accomplir.

Déroulement du groupe :

6 enfants âgés de 5 à 8 ans ont participé à ce groupe durant l'année scolaire 2013-2014, à raison d'un accueil bimensuel, le mercredi matin (de 10h à 12h). L'inscription des enfants dans ce groupe s'est faite en fonction du projet personnalisé de chacun. Quatre garçons ont été accueillis régulièrement au cours de l'année. D'autres enfants ont pu y participer ponctuellement, l'objectif étant de faire connaissance avec eux et d'observer leur comportement en groupe.

Deux éducateurs ont encadré et animé cette activité. Une éducatrice référente de ce groupe a organisé ces temps d'accueil des enfants en lien régulier avec le gardien du Parc Pierre de Sainte-Geneviève-des-Bois ; elle était présente à chaque séance. Tous les mardis matin en réunion d'équipe, l'organisation et le fonctionnement du groupe ont été abordés entre collègues. Des bilans ont ainsi pu être réalisés collectivement pour chaque enfant et plusieurs éducateurs du service ont participé à tout de rôle à l'encadrement du groupe ferme.

Concernant la mise en place de cette activité, les éducateurs ont impliqué les parents en leur demandant d'assurer les accompagnements de leurs enfants au service dans la mesure du possible à 10h. Au retour, les enfants étaient raccompagnés à la fin de l'activité à leur domicile.

Pour nous rendre au Parc Pierre, nous avons utilisé un véhicule du service, ce qui nous permet de ramener le matériel nécessaire pour l'activité : bottes en caoutchouc, chaussettes, gants, manteaux. L'activité a lieu par tous les temps.

Depuis cette année, le Parc Pierre est devenu Ferme Pédagogique, suite à des aménagements. Nous sommes désormais accueillis par une personne en charge de l'accueil des groupes éducatifs.

Les activités sont centrées autour des soins aux animaux : les enfants doivent mesurer les quantités d'aliments et donnent à manger aux animaux de la ferme (volaille, poneys, ânes, chèvres, lapins, etc) à tour de rôle. A ce moment, ils peuvent être en contact physique avec les animaux. Certains d'entre eux posent des questions à l'animatrice, sur le monde animal. Ils ont également pu observer les naissances de différents animaux.

Le gardien du parc, présent lors de nos visites, transmet ses connaissances du monde animal, par exemple, l'incubation artificielle des œufs.

L'animatrice et le gardien du parc sont bienveillants vis-à-vis des enfants et respectueux des difficultés de chacun. Ils tiennent également compte des problématiques individuelles.

Chaque séance est rythmée par le même déroulement, ce qui facilite le repérage des enfants.

Bilan du groupe :

Ces accueils ont permis à tous les enfants de découvrir le milieu de la ferme. Les uns et les autres ont trouvé des bénéfices différents à ces moments comme :

- De pouvoir approcher les animaux et s'en occuper ;
- De dépasser leurs craintes, leurs peurs :
- D'être plus respectueux des autres, d'améliorer leurs relations avec certains de leurs pairs et les adultes par le biais des règles incontournables et habituelles ;
- De contribuer à l'apaisement de leurs inquiétudes, de leurs angoisses, de leurs stress ;
- De développer leur autonomie personnelle et d'acquérir plus de confiance en soi ;
- De favoriser l'éveil et la curiosité de chacun ;
- De veiller au respect de la place de chacun.

Le fait de pouvoir participer à ce groupe a été pour certains une première étape d'un processus d'ouverture sur l'extérieur, de socialisation. En effet, cela a pu faciliter par la suite l'inscription à une activité sportive, et/ou la participation à un séjour de vacances en dehors de la famille.

Le groupe vient étayer le travail d'accompagnement réalisé auprès de la famille. Les observations individuelles concernant les enfants sont rapportées par l'éducateur aux parents, afin de réactualiser et affiner l'action menée et ainsi mobiliser les compétences parentales.

Annie LANGEVIN et Aurélie FORGEAIS Educatrices spécialisées.

TU FAIS QUOI MARDI SOIR ? « J'AI PISCINE »

Après les vacances de la Toussaint et jusqu'aux vacances de printemps, deux éducateurs de l'équipe animent, un mardi soir tous les quinze jours après l'école, un temps de groupe éducatif au centre nautique du Val d'Orge situé sur la commune de Sainte Geneviève des Bois.

Vous avez dit « groupe éducatif » ?

Cette année, ils étaient 6 d'âge primaire, à se retrouver régulièrement ces fameux mardis, autour de jeux dans l'eau. De se savoir attendus, chacun, par nous adultes, mais aussi par leurs nouveaux copains et copines, ceux-là que l'on rencontre au S.A.E.M.F. et nulle part ailleurs...donnait de suite, à ce petit groupe que nous formions, un air de fête. Ainsi, à chaque séance, il régnait devant les tourniquets et le hall d'entrée de la piscine, une certaine « agitation » qui augurait, chaque fois, d'un rappel des règles et des limites à respecter, avant toute chose. Car ce groupe du mardi ne serait rien s'il ne fallait pas répéter au moins, 10, 20, 30 fois, les mêmes choses, les mêmes règles, les mêmes attentes, les mêmes consignes... « Déshabillez-vous sans crier... Rangez bien vos affaires chacun dans votre sac... Attendez-nous avant de fermer vos casiers...Qui a besoin de passer aux toilettes ?... Ne courrez pas... Sans courir... X, Y, Z...Qu'est-ce qu'on vient de dire ? ».

Ah...bienheureux rituel, quand tu nous tiens! Mais combien est-ce également rassurant, combien cela fait du bien...de rencontrer d'autres enfants, « comme moi », à qui il faut sans cesse rabâcher les mêmes choses, patiemment mais fermement... Alors une fois dans la piscine, la douche prise et les ceintures bouclées (pour ceux qui en avaient encore besoin), les éducateurs se font peut-être un peu plus conciliants...le temps d'observer tout ce petit monde, dans leurs jeux, leurs déplacements dans l'espace, leurs attitudes...

S'ouvre pour nous, mais finalement aussi pour chacun des enfants un espace de découverte de leur personnalité et de leurs stratégies, de leurs compétences mais aussi peut-être, un espace pour exprimer leurs difficultés, le temps de reprendre souffle sur le bord de la piscine...Car au bout du compte, un éducateur en maillot de bain se fait peut-être plus facile d'approche pour des enfants qui auraient du mal à dire avec des mots, et dans un autre contexte, ce qui est difficile, ce qui pose problème, ce qui rend triste parfois, ou donne envie de crier, envie d'essayer par soi-même et au final de ne pas baisser les bras malgré la difficulté.

Rien à voir avec le cadre de l'entretien ! Car même si nous initions certains jeux, qui reviennent chaque semaine, libre aux enfants de faire leurs propres expériences et de prendre peu à peu confiance en eux...et en nous... Nous pensons qu'il est ici primordial de proposer un cadre à la fois contenant tout en étant des plus bienveillants.

A certains moments plus directifs, à d'autres, les encourageant « à faire seul », cet espace de groupe nous permet de travailler d'une manière différente autour de l'autonomie tout en étant dans le respect des uns et des autres.

Nous voyons chaque semaine qui passe, les enfants prendre confiance en eux, apprendre parfois, dans le jeu, et dans la relation aux autres, à se sortir de situations qui leur semblaient difficiles au prime abord. Nous comptons sur le fait qu'ils pourront, par la suite, réinvestir cette confiance dans d'autres lieux et d'autres contextes.

L'observation et l'accompagnement de ces groupes d'enfants ressemble peut-être à un travail de fourmi, si petit, si furtif, mais il nous semble des plus intéressant et porteur dans cette relation de confiance que nous cherchons à construire avec les jeunes que nous accompagnons.

Céline ESCUDERO Educatrice spécialisée.

LES SOIREES ADOS

L'antenne de Vigneux organise depuis plusieurs années des « soirées ados » au rythme d'un vendredi soir par mois. Elles ont pour objectif de permettre la rencontre avec les adolescents accompagnés dans un autre cadre que les entretiens, de les ouvrir à des pratiques de loisirs ou culturelles auxquelles ils n'ont pas accès habituellement, mais également de leur faire partager de bons moments. Le groupe d'adolescents est généralement composé de 6 ou 7 jeunes, garçons et filles.

En 2014, pour l'un de ces groupes, nous avions choisi de renouveler ce type d'activité avec un groupe composé exclusivement de filles, afin de faciliter l'échange autour de sujets tels que le rapport au corps, la sexualité, tout en gardant les objectifs premiers de ces soirées.

Six adolescentes de 15 à 17 ans ont participé de façon régulière à ces soirées. Lors de la première rencontre, nous avions choisi un repas au restaurant afin que les membres du groupe fassent connaissance. Nous avons alors constaté que chacune d'elle connaissait déjà au moins une autre des filles présentes, pour avoir été dans le même établissement scolaire ou parce qu'elles vivent dans le même quartier. Cela a permis de briser la glace et de faciliter les échanges entre les jeunes, bien que certaines soient plus réservées que d'autres.

Nous avons également proposé une sortie au cinéma afin de voir le film « 12 years a slave », dont peu d'entre elles avaient entendu parler, bien qu'il ait été particulièrement plébiscité. De même qu'un spectacle au théâtre de Yerres, « Roméo et Juliette ». Là encore, peu d'entre elles connaissaient cette histoire. Ces sorties ont donc été pour certaines l'occasion de découvertes et, pour d'autres, l'occasion de confirmer que l'accès à certains secteurs culturels leur était totalement étranger. En dehors d'un endormissement au cours d'un spectacle, les adolescentes ont su profiter de ces sorties, faisant preuve de réflexion dans les échanges qui ont suivi ces activités.

Ces soirées ont également permis aux six jeunes d'échanger entre elles sur des thèmes tels que la grossesse chez les adolescentes, la contraception, l'avortement, chacune ayant son avis, se référant à sa religion, sa culture d'origine ou encore à la réaction imaginée de la part de sa propre mère. Nous avons constaté que chacune était informée de l'existence du Planning familial.

« La soirée manucure » est sans conteste celle qui a remporté le plus grand succès. Là encore, la diversité du groupe a permis des échanges, des conseils, de l'aide entre les adolescentes car, si certaines étaient coquettes, d'autres ne savaient pas utiliser une lime à ongles. Nous avons alors constaté que toutes avaient les ongles rongés. La pose de faux ongles a donc amené une modification physique qui n'a pas manqué de provoquer des réactions souvent positives mais parfois étonnantes. Ainsi, l'une des adolescentes ne parvenait plus à utiliser ses mains tant les sensations des extrémités de ses doigts étaient selon elle modifiées. Une autre s'inquiétait de ne plus pouvoir fumer, craignant que la proximité des produits (colle, vernis) et de la cigarette soit dangereuse. L'ensemble du groupe a aimé découvrir et tester cet accessoire féminin.

Pour la dernière rencontre, nous avons reçu les adolescentes avec leur mère, bien que ce projet n'ait pas manqué de réveiller l'opposition des filles. Les mères, quant à elles, ont tout de suite été enthousiastes. Le soir venu, trois mères étaient présentes avec leur fille. Notons que pour l'une, la mesure d'aide éducative avait pris fin en raison de l'amélioration de la situation et pour une autre, en raison de la mise en place d'un placement dans le cadre d'un Accueil Provisoire à l'ASE.

Nous avons visionné le film documentaire « *The moon inside you* » qui aborde les menstruations à travers différents témoignages de femmes et d'hommes dans divers pays. A la suite du film, chacune a pu évoquer sa propre expérience et la difficulté parfois d'en parler entre mère et fille.

Ces soirées ont donc permis aux adolescentes d'échanger sur des sujets dont elles n'ont pas forcement l'habitude de parler, chacune a su défendre son point de vue tout en respectant l'autre. Elles ont exprimé avoir apprécié ces temps de rencontre entre filles.

Florence REMAUD et Mathilde BRAND Educatrices spécialisées.

UNE EXPERIENCE DE GROUPE PARENTS

Dans le cadre de notre travail, nous rencontrons fréquemment des parents qui expriment le sentiment d'être impuissants devant les difficultés de comportement de leurs enfants. Nous les entendons dire : « Il ne fait pas ce que je lui demande ! », « j'en ai marre de toujours répéter les mêmes choses », ou bien encore, « je ne sais plus quoi faire de toi… ».

Au cours de nos différentes interventions (séjours familiaux éducatifs, activités familiales), des parents ont exprimé une satisfaction à échanger entre eux. A ces occasions, Ils ont pris conscience qu'ils n'étaient pas seuls à rencontrer des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Certains avaient pu, par ailleurs, se positionner en leader dans le groupe, de manière tout à fait positive, en apportant des conseils ou des paroles réconfortantes et ce dans l'intérêt d'aider. Ils ne se situaient plus, à cet instant-là, dans une place de parent « impuissant ».

Nous avons souhaité conserver cette dynamique relationnelle en créant un groupe parents.

En 2013, quelques professionnels de notre équipe avaient déjà lancé ce projet. Nous proposions des rencontres mensuelles, en soirée, de 20h à 22h30. Malgré plusieurs courriers d'invitations, très peu de parents y avaient participé ; l'idée de ce groupe avait rapidement été abandonnée.

Au cours de l'année 2014, l'ensemble de l'équipe a souhaité renouveler l'expérience, en l'abordant sous un autre angle : celui d'un outil de l'accompagnement, au même titre que les activités, les entretiens, etc. Aussi, un cadre général a été fixé par écrit, précisant l'objectif de nos rencontres, le déroulement de celles-ci et les règles garantissant le bon fonctionnement du projet.

Le groupe parent est actuellement mis en place. Il se déroule chaque dernier jeudi du mois, de 18h à 19h30. Tous les éducateurs de l'antenne y participent à tour de rôle (2 éducateurs pour animer la séance et 1 éducateur pour s'occuper des enfants éventuellement venus avec leurs parents). Les éducateurs ne se situent pas en position de conseil ou d'expertise. Ils animent la discussion et font circuler la parole. Aucun thème n'est fixé à l'avance, les parents étant libres d'aborder les questions qu'ils souhaitent.

Depuis le premier temps, en novembre 2014, peu de parents ont participé aux rencontres (quatre parents en 2014). Certaines réticences ou attentes s'expriment, des participants témoignant de leur difficulté de parler devant d'autres parents et les éducateurs. D'autres ont pu dire qu'ils souhaiteraient échanger sur un thème précis et que les éducateurs leur apportent des éléments théoriques, des conseils, dans ce cadre.

Il est prévu de poursuivre l'expérience du groupe parent, tel qu'amorcé en 2014, jusqu'en juin 2015, afin de mesurer si certains parents peuvent trouver un intérêt dans sa forme actuelle. Nous évaluerons alors ce projet, en cherchant à vérifier si le support proposé par l'équipe convient aux parents en terme de prise en compte de leurs attentes et de propositions d'accompagnement autour de la parole. Des ajustements seront certainement opérés afin de proposer un temps qui convienne au plus grand nombre dès le mois de septembre 2015.

Christelle BOHUI et Martial VOGLIOLO Educateurs spécialisés.

GROUPE « THEATRE POUR LES MAMANS »

L'idée de créer un groupe « théâtre mamans » s'est peu à peu imposée par le constat récurent que les mères à qui nous nous adressions ne savaient pas prendre du temps pour elles en dehors du domicile.

Souvent seules dans la prise en charge de leur(s) enfant(s), isolées, l'accès à des sorties culturelles leur est difficile.

Le groupe « théâtre mamans » propose une parenthèse dans la vie quotidienne par le biais d'une ouverture culturelle, un temps de détente, sans les enfants, et surtout un lieu où elles peuvent échanger avec d'autres. Il nécessite une certaine organisation de la part de ces mères de familles qui doivent trouver un mode de garde lorsque leur enfant est très jeune. Pour certaines d'entre elles, ce groupe est le seul temps de rencontre et de partage en dehors de leur domicile.

C'est l'occasion pour ces mères de familles de se confier et de s'apercevoir qu'elles ne sont pas seules à rencontrer des difficultés où à être isolées socialement.

C'est aussi une petite « bouffée d'oxygène », un temps de relaxation où les soucis sont mis de côté le temps d'une soirée.

Ce groupe existe depuis 2009, à raison d'une soirée par trimestre. L'adhésion à l'association « Culture du Cœur » nous permet de bénéficier d'offres variées sur des thèmes très différents d'une fois sur l'autre, et gratuites!

L'accompagnement, en véhicule du service ou en transport en commun, à l'aller, laisse l'occasion d'échanger sur des sujets de la vie quotidienne. Le retour se teinte parfois de réflexions philosophiques s'appuyant sur le sujet de la pièce vue.

En début d'année scolaire, une liste des mères de familles susceptibles de participer à ce groupe est constituée par les éducatrices de l'antenne. Par la suite, chacune d'entre elle est contactée pour la proposition de sortie suivante, en tenant compte du nombre de places offertes par l'association « Culture du Cœur ». Il est possible d'aller au-delà de ce nombre, avec une participation symbolique demandée par cette association. Le service peut aider financièrement les familles sur le budget éducatif, ceci afin de permettre une participation plus importante du nombre de mères, en fonction des sorties proposées.

Selon les années, nous constatons que, souvent, certaines mères de familles deviennent des habituées de ce groupe. Elles s'y retrouvent avec plaisir, comme des amies, et se demandent des nouvelles de chacune. Elle constitue ainsi une sorte de réseau social autour des sorties théâtre.

Ce groupe est valorisant pour les mères car il leur permet d'avoir une vie sociale, de s'habiller pour sortir, de se faire belles et de tisser des liens entre elles.

Carine CAUVIN et Amandine TAQUET Educatrices spécialisées.

EVOLUTION DES PRATIQUES D'INTERVENTION EDUCATIVES

« Educateur, créateur, innovateur »

Les éducateurs sont des créateurs. Ils créent des modes d'intervention en fonction des difficultés et des besoins des personnes accompagnées mais aussi en lien avec la conjoncture (loi, réforme, territoire élargi).

L'entretien est une pratique courante dans l'accompagnement en A.E.D..

Ce type d'intervention n'est pas toujours adapté pour certaines personnes qui se retrouvent en difficulté, en relation duelle ou pour verbaliser. D'autres modes sont envisagés pour répondre au mieux aux besoins de l'usager. La médiation peut alors permettre de faire un pas de côté pour faire évoluer la situation.

Devant le mutisme ou la difficulté de s'exprimer, la médiation peut faire tiers pour permettre d'exprimer autrement via la création ou de faire passer des valeurs telles que les notions d'effort ou de persévérance.

Dans le projet de service au S.A.E.M.F. et à la signature de la mesure d'aide éducative (DIPC), les groupes d'activités sont valorisés. Ces groupes sont des supports, des médias à la relation.

Les groupes d'activités réguliers avec les mêmes participants sur une période déterminée permettent de répondre à des objectifs multiples pour les enfants, les parents, les partenaires, le service en interne :

- Enfants : l'expression, l'estime de soi, la confiance en soi, la valorisation peut faire naître un changement chez l'enfant,
- Parents : le changement de l'enfant, le changement de regard du parent vers l'enfant peut apporter un changement chez les parents,
- Les partenaires : l'ouverture vers les structures permet un échange avec le réseau en faisant du lien social,
- Interservices : les projets communs permettent le partage, la mutualisation des compétences.

Nos pratiques se modifient, et l'élargissement des territoires d'intervention accentuent ce phénomène.

Chaque rencontre avec une famille, un enfant sur des territoires étendus demandent une plus longue disponibilité et des modes d'interventions différents au détriment d'autres modes, notamment le groupe d'activité.

L'éducateur fait preuve d'initiative, d'innovation pour répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées dans leur mode d'intervention. Il se doit de proposer à l'enfant et sa famille des projets personnalisés et individualisés qui prennent en compte leurs besoins.

L'engagement de l'association et le soutien du Conseil général sont nécessaires pour faire perdurer tous nos modes d'interventions et nous permettre, en tant qu'éducateurs d'en inventer de nouveaux auprès des familles.

Christelle FONT-LAPALISSE Educatrice Spécialisée.

REGARD D'UNE PSYCHOLOGUE SUR LES TEMPS DE REFLEXION

La fonction de la psychologue lors des Réunions d'Elaboration de Projet et des Réunions d'Elaboration Clinique est certes multiple, mais du fait de ma prise de poste récente, je suis moi-même en pleine réflexion quand à ce rôle. Cependant, j'ai pu dégager 3 principaux axes :

Le 1er est d'apporter un autre regard sur les situations familles, un regard distancié, sous un angle différent. En effet, les éducateurs doivent accompagner des familles avec des problématiques lourdes et multiples, de plus en plus carencées et précaires, psychiquement comme socialement.

Ces situations peuvent venir mobiliser beaucoup d'affects mais également parfois heurter les repères et fondamentaux humains (maltraitance, abus sexuel, détresse de certains enfants, impuissance face à certaines situations).

Ainsi, la psychologue cherche à faciliter une mise à distance face à ces situations. Elle propose des éléments cliniques et théoriques, tout en instaurant un espace contenant et bienveillant afin que l'éducateur puisse venir déposer ses questionnements, ses doutes et parfois ses difficultés dans le déroulement de la mesure éducative, sans jugement ou remise en cause dans son professionnalisme.

Elle peut également permettre aux éducateurs de prendre en compte leurs propres affects et de les réinvestir professionnellement par de la verbalisation quand ceux-ci deviennent trop envahissants.

Le 2ème axe est de repérer les mécanismes de fonctionnement ou de dysfonctionnement des systèmes familiaux afin d'aider les éducateurs à adapter leur accompagnement.

Dans certaines situations où le sentiment d'inertie familial est présent, la psychologue peut apporter des éléments de compréhension sur les attitudes des différents membres de la famille. Celles-ci peuvent avoir comme origine un trouble psychique, des difficultés relationnelles, intra familiales ou transgenérationnelles, des difficultés d'origine culturelles, environnementales et/ou sociales.

Cet apport clinique peut aider l'éducateur à accepter par exemple qu'une mère ne change pas de fonctionnement, uniquement du fait de son intervention ou parce qu'il estime que ce fonctionnement est problématique. Le changement est parfois subtil et peut prendre des mois voire des années. Il est essentiel de prendre en compte la temporalité de la famille. Cet apport clinique vient aussi soutenir le professionnel lorsque celui-ci fait état de son impuissance à faire évoluer une situation complexe, alors même que son intervention peut avoir des effets sur la situation dans le temps.

La psychologue est amenée parfois à travailler avec l'éducateur sur le sentiment de frustration dans l'action éducative. Exposé aux aléas des lourdeurs administratives et aux réalités du secteur, (difficultés de financement, listes d'attente, manque de structures adaptées, etc...) les professionnels sont confrontés fréquemment aux limites de leur mission, dans leurs orientations aussi pertinentes soit elles.

La psychologue peut proposer une aide "pratique" dans la mise en relation avec les différents partenaires. Il peut également proposer des outils ou des pistes d'accompagnement.

Le 3ème axe, est une participation à l'élaboration des objectifs d'intervention dans le cadre de l'A.E.D.. En fonction de la problématique, du fonctionnement familial et des contraintes d'intervention, la psychologue est partie prenante de l'élaboration de l'évaluation des situations et des objectifs de travail négociés avec l'enfant et ses parents.

L'éducateur étant au plus près des familles et ayant une connaissance fine des situations, cette approche pluridisciplinaire enrichit la réflexion quant à la pertinence, la faisabilité et la mise en place des objectifs de travail.

Mais avant tout, pour que la psychologue puisse jouer un rôle utile dans l'action éducative, et dans ces espaces de réflexion partagés, il est indispensable qu'elle s'inscrive dans la dynamique d'équipe afin de connaître et comprendre la réalité professionnelle des éducateurs et ainsi créer un lien de confiance indispensable à son intervention.

Marie-Claire MICHEL Psychologue.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF A UN RENDEZ-VOUS DE P.P.E.

La rencontre avec l'Inspectrice de l'Aide Sociale de l'Enfance pour formaliser le « Projet Pour l'Enfant », P.P.E est un « moment clé » dans l'accompagnement et l'aide éducative proposée à l'enfant et sa famille. En effet, ce rendez-vous avec un tiers détenteur d'autorité, représentant le Conseil général prend toute sa place dans le processus de travail dans lequel la famille est appelée à s'engager avec l'aide d'un service éducatif comme le S.A.E.M.F., dans le cadre de l'Aide Educative à Domicile.

Au vue du déroulement de ce rendez-vous concernant David et sa mère il en ressort que :

Cette rencontre a permis de replacer le cadre de l'intervention éducative auprès de la famille dans le contexte d'une mesure d'aide contractualisée qu'est l'A.E.D. Elle a en effet conforté l'enfant dans la nécessaire prise en compte de ses besoins et de sa sécurité tout en rappelant aux parents que l'exercice de leur responsabilité éducative requiert d'être accompagné sur le plan préventif par un service d'aide éducative.

Pour David et sa mère, ce rendez-vous avec l'Inspectrice de l'Aide Sociale à l'Enfance a eu d'une part pour effet de les confronter l'un et l'autre dans un cadre officiel à une personne chargée des décisions de protection de l'enfance au niveau départemental, mais également de leur donner la possibilité d'être entendu par un tiers représentant l'autorité administrative.

Il est à noter que dans cette situation, David se trouve en mal avec l'autorité. A l'occasion du PPE, Il a pu avec le soutien de son éducatrice et devant sa mère, aborder avec l'Inspectrice de l'A.S.E. la question de son père. Il en est ressorti que les ressentiments réciproques de l'enfant et de sa mère ont pu être exprimés lors de ce rendez-vous un peu solennel. Chacun respectant la place de l'autre, la mère a pu prendre notamment en considération la douleur de son fils face à l'absence de communication au sujet de son père. Parler ne devient plus si dangereux et la confiance a pu alors s'instaurer avec l'inspectrice Enfance, malgré son rôle officiel.

L'écriture du Projet Pour l'Enfant, à partir des attentes respectives du jeune et de sa mère et fixant les principaux objectifs de la mesure éducative a permis une formalisation de cet échange et des engagements réciproques de la part de chacun pour la période à venir. Ces engagements sont officialisés à travers la signature du parent et de l'Inspecteur ASE.

En ce sens, ce document est un outil de travail essentiel pour la famille et l'éducateur, car il symbolise la feuille de route du projet éducatif négocié, entre l'enfant, sa famille, le Conseil général et le S.A.E.M.F. en tant que service d'accompagnement.

Dans le travail éducatif, le Projet d'Accompagnement Personnalisé construit au S.A.E.M.F. avec la famille est une déclinaison du P.P.E. car il qui fixe les objectifs opérationnels sur lesquels l'enfant, les parents et l'éducateur vont s'appuyer pour faire avancer les choses, en lien avec les difficultés et les ressources recensées.

Lors du renouvellement de la mesure éducative, le Projet Pour l'Enfant initial est revu et un bilan des premiers objectifs atteints est réalisé avec l'Inspectrice de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est l'occasion de questionner les éventuels « freins » qui ont pu gêner l'évolution de la situation, mais c'est aussi l'occasion de valoriser les avancées porteuses pour la famille.

Christelle MARIE Educatrice spécialisée

LA REUNION DE PREVENTION : UN PARTENARIAT PERENNE

Parmi les partenaires incontournables du S.A.E.M.F. se trouvent en premier lieu les services sociaux départementaux installés dans les Maisons Départementales des Solidarités, (M.D.S.). Ce sont les assistantes sociales de la M.D.S. qui traitent les Informations Préoccupantes, (I.P.) et, par leurs évaluations sociales, orientent les familles vers l'A.E.D. qui saura les accompagner dans les moments difficiles.

Partenaire incontournable, la M.D.S. l'est aussi dans les échanges professionnels sur des situations complexes.

La Réunion de Prévention est un dispositif qui consiste à réunir plusieurs professionnels de divers champs afin d'échanger sur une situation et d'y apporter des propositions concrètes qui pourront aider la famille ou l'enfant dont il est question.

Ces réunions peuvent être organisées à la demande de tout professionnel ou service nourrissant des inquiétudes à l'égard d'un enfant, d'un parent, d'une famille. Ce peut-être un instituteur, une assistante sociale, un médecin, un éducateur, ou toute autre personne qui à mission de prendre en charge l'enfant et/ou famille.

Le S.A.E.M.F., partenaire essentiel, est invité à chacune de ces réunions en tant que consultant permanent. C'est à la technicité de ces professionnels à participer à une réflexion collective que la M.D.S. fait appel dans cette instance.

Notre connaissance des différents dispositifs de la protection de l'enfance, notre habitude d'un travail partenarial engagé avec tous les acteurs qu'ils soient du champ de l'éducation, mais aussi du social ou encore du soin, sont ici des points d'appui qui nous donnent une légitimité reconnue par tous les intervenants y participant.

Chaque M.D.S. a son fonctionnement propre dans l'organisation de ces Réunions de Prévention : ce peut être une fois chaque semaine, ou bien tous les 15 jours.

Le S.A.E.M.F. se fait un point d'honneur à les honorer le plus possible. Pour cette raison, chaque professionnel de l'équipe, Chef de service compris y représente le service à tour de rôle. Ceci permet ainsi à l'ensemble de l'équipe d'être bien identifié par les professionnels de la M.D.S., comme le médecin de Protection Maternelle Infantile, (P.M.I.), l'adjointe au responsable du service social de la M.D.S., un travailleur social de l'A.S.E., le ou la psychologue de la M.D.S., ou les invités ponctuels intervenants dans la situation évoquée.

Une présentation simple de la situation et les inquiétudes formulées par le professionnel à l'origine de cette réunion, permettent à chacun des participants d'alimenter la réflexion. Cette évaluation pluri-professionnelle a pour but d'aboutir à des propositions collégiales, qui une fois validées par l'ensemble des personnes présentes, constituent les bases d'une réponse la plus adaptée possible à la situation présentée.

Suite aux conclusions de cette réflexion II n'est pas rare qu'une A.E.D. soit proposée. Un travail de collaboration entre le travailleur social chargé d'en faire la proposition à la famille et le S.A.E.M.F. peut d'ores et déjà s'engager. Cette démarche se concrétise par une rencontre avec la famille aux fins d'expliciter la mesure d'aide éducative aux parents et à leur(s) enfant(s).

Il arrive parfois que ce soit l'équipe du S.A.E.M.F. qui soit demandeuse de cette réunion lorsqu'une orientation se profile, mais que nous ne parvenons pas à la déterminer clairement.

Dans ce cas, en concertation avec le cadre du service social de la M.D.S., nous dressons la liste des professionnels que nous souhaitons y inviter. Ce sont souvent des personnes intervenant auprès de la famille, mais ce peut-être un ou une professionnel non impliqué directement, mais qui par ses compétences peut apporter un éclairage ou un conseil utile dans la situation.

Au final, la réunion de prévention reste une instance participative d'échange et de réflexion qui s'inscrit dans un partenariat où chaque participant est considéré avec sa spécificité professionnelle reconnue, dans un statut égalitaire.

Brigitte DESPALLES Chef de service

SEJOUR FAMILIAL DANS LE JURA – FEVRIER 2014

Nous avons organisé un séjour familial de quatre jours dans le Jura avec un hébergement dans un gîte à Septfontaine. A travers ce projet, nous souhaitions proposer une ouverture globale aux familles participantes. Ouverture sur la culture, découverte des lieux, des sensations, des temps de détente et de loisirs, temps partagés avec leurs enfants et d'autres adultes autour de jeux, de visites, de repas... Ces activités et médiations éducatives avaient pour but de nourrir un quotidien familial souvent freiné par les difficultés personnelles, les problèmes relationnels, les carences éducatives et les difficultés financières.

Nous avons choisi cette destination pour permettre aux familles d'avoir accès à un univers environnemental très différents : ambiance, paysage, loisirs, alimentation.

Ce séjour était proposé à quatre familles : Madame I. et son fils de 6 ans, Madame R. et ses deux enfants (1 fille de 8ans ½ et un garçon de 5 ans), Madame A. et ses deux jumelles de 8 ans, Madame B. et ses deux filles de 9 ans et 12 ans. Le séjour était encadré par deux éducatrices.

Les objectifs du séjour :

- Observer et favoriser la relation mère/enfants, en travaillant avec chacun autour des actes de la vie quotidienne
- Encourager le temps de partage de loisirs entre parents et enfants et de favoriser la relation de confiance entre les familles et le service.

Durant ces quelques jours, nous avons travaillé autour des postures parentales de ces quatre mamans avec comme support les attraits de la région. Nous avons donc effectué les visites du Parc Polaire de Chaux Neuve, des caves d'affinage du Fort Saint Antoine et avons également pu découvrir les paysages du Jura à travers une visite en train à Vapeur au milieu de la forêt enneigée. Nous avons proposé aux familles de conclure ce séjour par un déjeuner au restaurant afin de leur offrir un plaisir simple, une pause inhabituelle.

Il a été difficile pour Madame I. de partager des temps avec les autres familles notamment pendant les repas communs. Cette mère de famille se plaignait souvent d'être fatiguée et de ne pas suivre le rythme du groupe, même si de toute évidence elle a pris beaucoup de plaisir personnel à l'occasion des sorties. Cependant, du fait de sa fragilité psychologique, il était parfois difficile pour elle de s'occuper de son fils, aussi elle demanda aux éducatrices de prendre le relais. Malgré ses difficultés, Madame I. est parvenue à revoir ses attitudes éducatives vis-à-vis de son fils. Elle a pu dire que ce séjour lui a été profitable.

Madame R. s'est montrée dans l'échange avec les autres mères. La vie en collectivité n'a pas été un obstacle, du fait de son parcours personnel. Elle a participé volontiers aux tâches communes. Nous avons pu la conseiller dans l'accompagnement de ses enfants sur les temps quotidiens (hygiène, repas, coucher...). Madame a pu prendre conscience de ses difficultés même s'il est difficile pour elle de réviser ses attitudes. Malgré ses efforts, il s'avère qu'une des difficultés majeures de Madame R. consiste à être en lien avec ses enfants, notamment avec l'aînée à qui elle laisse beaucoup d'autonomie malgré son jeune âge.

Madame A. est une mère de famille inscrite au quotidien dans une vie relativement peu stimulante, essentiellement rythmée par les aller/retour à l'école et aux rendez-vous médicaux de ses deux filles. Dans ce contexte, cette maman a trouvé très difficile de suivre le rythme

imposé par la vie en collectivité et ce malgré un intérêt manifeste pour chacune des visites. Elle a exprimée chaque jour un peu plus de fatigue.

Nous avons en effet pu observer chez elle des attitudes parfois maladroites voire inadaptées dans la prise en charge de ses filles, souvent en lien avec une certaine méconnaissance des besoins des enfants, mais aussi du fait de ses propres carences. Madame A. s'est néanmoins montrée très présente et attentive, tentant de participer activement à la vie du groupe. Elle a cependant eu du mal à trouver sa place auprès des autres mères de famille, du fait d'une lenteur importante et d'un défaut d'hygiène qui a indisposé la famille avec laquelle elle partageait sa chambre. Nous avons pu nous appuyer sur ces constats pour travailler autour de cette difficulté personnelle. Madame A. et ses deux filles ont depuis souvent évoqué le plaisir qu'elles ont eu à participer à ce séjour et à vivre ces expériences inédites.

Madame B. entretient peu de contact avec l'extérieur au quotidien. Elle a affiché de l'enthousiasme à découvrir les paysages enneigés et à partager avec ses filles le plaisir de faire de la luge, de jouer dans la neige, de gouter de nouveaux fromages, de monter dans un train à vapeur.... Par ailleurs, nous avons observé un manque d'aisance dans les échanges entre madame et ses filles. Cette observation nous a permis d'échanger avec madame autour de la différence culturelle, notamment pour ce qui est du mode relationnel, de la communication, de mieux comprendre le fonctionnement familial et de pouvoir l'appréhender différemment. Les deux jeunes filles ont profité du climat de confiance pour s'épanouir dans le groupe, pour apprécier d'être entourées d'adultes et d'enfants pour jouer, pour discuter, rythme très différent des heures passées quotidiennement devant la télévision au domicile.

Madame B. travaille à temps partiel et bénéficie donc d'une certaine reconnaissance sociale différente des autres mamans présentes. Elle a pu se montrer assez jugeante et s'est autorisée des remarques blessantes avec une maman plus particulièrement en difficulté.

Ce séjour a permis aux familles de sortir de leur contexte de vie habituel et de vivre des expériences nouvelles avec leurs enfants, avec d'autres familles et avec leurs éducateurs référents. Ces temps de partage, ces moments de proximité ont permis de mieux appréhender les fonctionnements familiaux et d'approfondir le travail déjà engagé.

Le séjour a permis de créer une nouvelle dynamique dans l'accompagnement éducatif à travers un lien de confiance, une connaissance plus précise du fonctionnement familial, une vision plus affinée des axes de travail dans l'accompagnement éducatif.

Vanessa BASTIEN et Agnès FOLEAT Educatrices spécialisées.

SEJOUR FAMILIAL EN NORMANDIE – AVRIL 2014

<u>Public visé</u>: mères présentant des difficultés de gestion des enfants au quotidien.

- · Deux familles composées d'une mère et de deux enfants ;
- Deux familles monoparentales composées d'une mère et d'un enfant.

Les objectifs :

- · Observer et favoriser la relation parents/enfants ;
- Travailler avec chacun autour des actes de la vie quotidienne ;
- · Encourager le partage de temps de loisirs entre parents et enfants ;
- Favoriser la relation de confiance entre les familles et le service.

Les moyens :

- Encadrement par deux éducateurs ;
- Un gîte à la campagne Seine maritime ;
- Mise à la disposition d'une chambre distincte pour chaque famille ;
- · Accessibilité à des lieux de loisirs tels, la mer, le bois, un parc d'attraction ;
- · Convivialité offerte par le cadre de vie et la disponibilité des éducateurs.

La problématique des familles :

Ces familles se caractérisent par un statut de monoparentalité. L'absence du père joue un rôle néfaste dans l'éducation des enfants. Cependant, les difficultés que présentent les enfants ne sont pas du même ordre. Ainsi un des enfants souffre de sa non reconnaissance par son père, l'autre ne connait pas le sien. En ce qui concerne les deux autres familles avec deux enfants, l'un des pères est incarcéré et pour l'autre, il existe un conflit père/enfants ayant pour incidence une rupture de lien.

La réalisation du séjour :

C'est un séjour de quatre jours et trois nuits du 14 au 17 avril 2014. Nous avons été attentifs à la cohésion des familles. Dès le départ, le cadre de vie a plu à l'ensemble des familles favorisant une bonne entame du séjour. Néanmoins le vivre ensemble n'étant pas facile à faire émerger, il y a eu une friction entre deux mères autour des enfants. Nous avons su très vite intervenir et calmer les esprits.

Le point positif que nous avons observé, a été la capacité des personnes concernées à retrouver une attitude positive et reprendre sous une nouvelle dynamique le cours du séjour. C'est un état d'esprit que nous avons beaucoup apprécié, car il a permis à chacun de connaître les limites des uns et des autres pour plus de respect et l'amorce d'un vivre ensemble.

Nous avons observé également que chacune des familles a participé activement à la gestion de la vie quotidienne, notamment pour les repas, la tenue des chambres et le comportement des enfants. Elles ont investi avec beaucoup d'enthousiasme les activités proposées (journée à la mer, découverte de la région, parc d'attraction).

Mention spéciale à la journée au parc d'attraction où les activités proposées ont favorisé le rapprochement des uns et des autres, du fait des conditions auxquelles elles soumettent les participants (jeux d'eau, expression des émotions, solidarité lors des phases d'anxiété et les commentaires qui s'en suivent).

Au-delà des activités ludiques, nous avons été attentifs aux échanges formels et informels entre les mères. Elles ont su faire vivre des choses que nous avions reprises avec elles lors d'une soirée. Nous avons ainsi pu être témoins de difficultés éducatives exposées spontanément et interagir en apportant des étayages éducatifs.

Les enfants ont montré beaucoup d'intérêt pour le séjour proposé. Ils ont joué entre eux sur les temps laissés libres. Il n'y a pas eu d'incident.

Lors du visionnage des photos la veille du départ nous avons pu constater que les familles avaient pris un grand plaisir à partager ce moment de vie. Elles ont exprimé leur satisfaction d'avoir eu l'occasion de couper avec le quartier et la vie de tous les jours. Nous avons entendu de la part de tous le regret de quitter les lieux et de retrouver leur ordinaire.

Conclusion

Ce séjour a été très positif pour l'ensemble des familles participantes, mais également pour nous, les éducateurs en termes d'accompagnement. Les familles auraient aimé profiter plus longtemps de ce séjour, si l'opportunité leur avait été donnée. Cela prouve l'intérêt que ces dernières ont eu à partager une portion de leur vie avec nous. La connaissance que nous avons d'elles s'est vue approfondie et nuancée.

Wahabi ALI et Sylvain DROUET Educateurs spécialisés.

SEJOUR FAMILIAL DANS UNE FERME PEDAGOGIQUE - AVRIL 2014

Hébergement en accueil paysan au sein d'une ferme pédagogique à la Ribière de bord du 14 au 17 avril 2014.

Familles présentes

- Mr et Mme A. et leurs 5 dernières filles (ils en ont 8 plus un grand garçon)
- Mme K. et ses deux enfants (1 fille et 1 garçon).

Personnes encadrantes

3 Éducatrices spécialisées

Objectifs du séjour familial

- Observer et accompagner le lien à la parentalité.
- Apporter aux familles une expérience différente les obligeant à s'adapter.
- Permettre à chacune de découvrir de nouvelles choses et valoriser leurs ressources propres.
- S'enrichir d'expériences et de cultures nouvelles ; partager le quotidien avec des personnes les accueillant.

Nos observations

Le séjour et la vie collective a permis de renforcer le lien de confiance entre les familles et les éducatrices. Il a permis aux familles de découvrir les travailleurs sociaux dans un autre cadre, et aux éducatrices de valoriser les compétences des parents mais aussi d'apporter des conseils éducatifs en faisant les choses ensemble. Le séjour à la ferme étant en pension complète chez l'habitant, il nous a permis d'appréhender la relation parent/enfant par un autre prisme que celui de la prise en charge quotidienne des enfants. Il ressort qu'il est bénéfique pour les parents de bénéficier de moments de complicité, de rire et de joie permettant à chacun de percevoir leur situation sous un angle plus positif.

Famille A.

Il existe une cohésion familiale. Monsieur est aidant et prévenant auprès de madame (enceinte), il est présent auprès des enfants. Le couple s'organise dans leur prise en charge. Les enfants aident les parents, madame sollicite et délègue aux plus grandes la prise en charge des plus petites. Monsieur apparaît attentif envers ses enfants. Il est calme et posé.

On découvre chacune des filles et leur tempérament. *M* un peu plus à l'aise avec nous. *N* apprécie d'être en contact avec les éducatrices.

M mène son petit monde. L'ensemble de la famille accède à ses demandes. Petite princesse, personne n'ose la contrarier. Elle pousse ses sœurs et se montre assez exigeante. Malgré ses craintes de l'extérieur et des animaux, Madame a bien accepté que ses filles participent aux activités de la ferme.

Les filles apprécient les activités, malgré quelques craintes initiales, elles s'essaient à tout et sont partantes. Les parents sont très attendris par les prouesses de leurs enfants. Un évènement survenu l'avant dernier jour nous a interpellées sur les capacités parentales à faire des démarches à l'extérieur. Monsieur s'est fracturé la cheville à l'occasion d'un jeu collectif. Suite à cet accident, qui fut pris en charge immédiatement sur place, nous avons pu constater que le couple se montrait très démuni et extrêmement timide. Cette difficulté relationnelle les

handicape visiblement vis-à-vis de toute personne extérieure, que ce soit dans un premier temps avec nos hôtes, peu bavards, mais aussi avec les pompiers et le pharmacien. De retour à Evry le lendemain, ni l'un ni l'autre n'a été en capacité d'appeler une infirmière pour organiser les soins à faire. Cette difficulté relationnelle est à travailler.

Du côté des enfants, suite au séjour il nous est apparu important d'épauler les parents vis-à-vis du comportement de la petite dernière. Par ailleurs, nous nous questionnons sur certaines réactions de Madame et sur sa difficulté à avoir des paroles rassurantes en cas de grosse inquiétude de ses enfants, (l'arrivée des pompiers a par exemple énormément impressionné N). Nous constatons que la relation de monsieur et Madame est plus difficile avec E. Nous sentons que sa place est difficile, et elle peut se faire oublier.

Famille K.

Madame exprime régulièrement « qu'elle n'en peut plus », elle veut que les enfants cessent de parler, de pleurer, de bouger...On sent cette maman excédée par ses enfants et ses propos peuvent être violents à leur encontre.

Madame K est en difficulté pour poser un cadre, donc elle crie ; langage vulgaire, agressif. Madame semble savoir-faire mais se trouve actuellement dans l'incapacité d'agir en tant que parent. Elle se montre dépassée. Pour se faire obéir, elle se sert d'une tierce personne « gendarme, éducatrice » et joue beaucoup sur le chantage pour obtenir ce qu'elle veut de ses enfants. Madame a été capable de reparler de sa situation familiale. Nous avons pu reprendre avec elle ces éléments violents et lui avons verbalisé que nous entendions sa détresse. Il a été convenu que dès la fin du séjour nous travaillerions ensemble pour proposer à ses enfants des temps de respiration lorsque la charge familiale est trop lourde pour elle : Recherche d'une famille de parrainage ; temps de colonie pour les enfants dans le but de l'aider à souffler.

Nous avons cependant constaté que Madame K était est en capacité de passer des moments privilégiés et agréables avec ses enfants, mais que sa fatigue et son état de déprime ne lui permettent pas d'être constante dans ses attitudes éducatives. Elle parvient à agir par mimétisme avec les éducatrices mais n'est pas en capacité d'assumer seule les situations éducatives et relationnelles auxquelles elle est confrontée. Nous avons pu discuter de cette difficulté, car elle verbalise facilement son besoin d'aide, apparaissant très touchée sur le plan émotionnel lorsqu'elle se trouve en difficulté. Dans ce contexte, l'aide éducative apparait être pour elle plus qu'un étayage.

En conclusion nous constatons que ce séjour nous a permis d'observer les dynamiques familiales et de mieux les comprendre. Les activités proposées dans la ferme pédagogique ont favorisé une bonne cohésion de groupe. Les soins quotidiens portés aux animaux ont permis à chacun d'être valorisé par les tâches accomplies. Le partage de la vie quotidienne avec nos hôtes permet de découvrir un autre milieu et amène les familles à échanger entre elle et avec les personnes qui nous accueillent.

Claude RENAULT, Carole BOUQUEREL et Servane DA SILVA Educatrices spécialisées.

ACCUEIL VACANCES AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE

Le partenariat du S.A.E.M.F. avec le Secours Catholique dans l'accompagnement et le soutien aux familles est devenu une tradition, tant elle date.

En effet, depuis 1969 le Secours catholique de l'Essonne fait bénéficier à des familles populaires des séjours de vacances dans des familles de vacances de la région nantaise. Cette possibilité offerte par cette association constitue pour les travailleurs sociaux du S.A.E.M.F. non seulement un outil de travail éducatif mais aussi de socialisation pour les enfants qui sont accueillis durant 3 à 7 semaines pour une autre forme de vie et de partage.

C'est d'autant plus intéressant que les séjours proposés coûtent beaucoup moins chers que ceux qu'offres d'autres associations en la matière avec l'avantage de l'instauration d'une relation de soutien et d'accueil réguliers proposés aux enfants dans les mêmes familles qui les ont accueillis une première fois et, notamment dans le cadre d'activités de week-ends et de soutien matériel voire psycho-social. De plus, les bénévoles du Secours Catholique restent en constante relation avec les éducateurs référents des familles pour un continuum relationnel.

Comme on peut s'en douter, ce ne sont pas des accueils sans difficultés et sans heurts. Il y a la difficulté du vivre ensemble pour des enfants habitués à une autre forme de vie où ils sont confrontés à des règles et une organisation familiale nouvelles, la difficulté pour les enfants des familles accueillantes à accepter ou pas l'hôte de la famille, le problème du conflit de loyauté en lien avec les appréciations et les remarques que peuvent faire les enfants au retour de leur séjour à leurs parents.

Malgré tous ces aspects et d'autres, les bénévoles du Secours Catholique continuent de faire preuve de générosité et d'attention vis-à-vis des enfants accueillis. Certains ont pu maintenir des liens et témoignent aujourd'hui en tant qu'adultes de l'apport incommensurable du soutien dont ils ont bénéficié auprès de leur famille de vacances.

Au S.A.E.M.F. de Savigny-sur-Orge, depuis deux ans nous avons réactivé ce partenariat avec le Secours Catholique. Nous avons déjà pu faire bénéficier trois familles et notamment 6 enfants de vacances dans les familles d'accueil de vacances. Il ne s'agit pas que de séjours d'été, mais de toutes les vacances. Ainsi, lorsque la problématique d'un des enfants avait nécessité un éloignement momentané, il avait pu repartir dans sa famille de vacances durant les congés de pâques 2014. Les bénévoles restent en lien avec les familles bénéficiaires et les soutiennent à divers niveau comme dans des démarches de logement et/ou d'équipement après emménagement.

Ainsi, l'orientation des enfants vers le Secours Catholique se fait dans le cadre d'un projet éducatif bien étudié. La candidature des enfants est soumise à l'approbation de la délégation départementale, incarnée depuis plusieurs années par sa responsable, interlocuteur privilégié des éducateurs du S.A.E.M.F..

La famille d'accueil est choisie en fonction de ses capacités à accueillir l'enfant selon la problématique qui est la sienne. Le plus souvent, Il s'agit d'enfants qui ont besoin de plus d'attention mais dans un cadre « cocoonant » et familial pour un travail autour des règles de vie, de nouvelles habitudes à prendre mais aussi de lien.

Des informations récentes communiquées par le Conseil général au sujet de restrictions budgétaires impactant la prise en charge des frais de séjours des enfants dont nous avons la charge éducative nous inquiètent. Même s'il convient de noter que les frais de séjour demandé par le Secours Catholique sont relativement faibles, nous savons que la plupart des familles en demande ne seraient pas en capacité d'autofinancer ces séjours, sans l'aide du Conseil général, et cela malgré l'apport des bons vacances de la C.A.F.

L'enjeu lié à la prise en charge financière des séjours de vacances familiales est en réalité celui de la pérennisation de projets éducatifs porteurs pour les enfants bénéficiaires de ces accueils familiaux. Les relais proposés et les liens tissés dans le temps avec les familles d'accueil doivent en effet être préservés, de manière à permettre aux enfants suivis de continuer de nouer des liens extérieurs socialisants et structurants avec les familles accueillantes.

Wahabi ALI Educateur spécialisé

LE DISPOSITIF VACAF 2014

En 2013 nous nous lancions dans un nouveau partenariat avec la C.A.F. de l'Essonne par l'intermédiaire du dispositif VACAF.

Qu'est-ce que c'est?

C'est un dispositif qui s'adresse aux familles démunies, afin de leur permettre de partir une semaine en vacances, dans un établissement, proposant un hébergement en demi-pension ou pension complète, ayant passé convention avec la C.A.F.

Les familles doivent remplir certains critères afin d'être éligibles et être retenues par une commission de la C.A.F., comme : être bénéficiaires de bons vacances CAF, et être soumises à un quotient familial.

En 2013 nous jouions « petit », c'était un essai!

Mais le succès de cette « opération vacances » nous a tournés la tête, et de 5 familles participantes, nous avons été plus ambitieux en 2014, en aidant 8 familles à participer à cette aventure.

D'une semaine en 2013, nous sommes passés à 2 fois une semaine en 2014. La volonté de VACAF, du lieu d'accueil et la nôtre également, n'étant pas de déplacer tout un quartier d'Evry au VTF du Sénéquet en Normandie, en bord de mer, puisque c'est sur ce village vacances que s'est porté notre choix.

L'année précédente, 2 éducatrices se sont déplacées sur le lieu du séjour, pour accueillir les familles qui venaient par leurs propres moyens.

Cette année, nous avons fait de même pour le premier séjour, qui s'est déroulé en juillet. La motivation des familles, leur autonomie et l'entraide dont elles ont fait preuve nous ont prouvé qu'elles s'étaient appropriées le projet et qu'elles n'avaient pas besoin de chaperons!

Le deuxième séjour s'est donc effectué sans que les éducatrices fassent le déplacement.

Les cartes postales de satisfaction que les familles nous ont envoyés et les liens qu'elles ont pu tisser entre elles, sont une preuve que cette nouvelle manière d'accompagner les familles est importante, et illustrent pleinement nos valeurs professionnelles qui sont :

- « La conviction dans l'existence de ressources au sein des familles, ressources dont il convient de faciliter l'émergence » : c'est ce que nous avons fait tout au long d'une grande partie de l'année en accompagnant chaque famille dans les différentes démarches nécessaires à la réalisation d'un projet vacances.
- « le lien social, comme levier de l'intégration pour sortir les familles d'un isolement porteur d'un risque éducatif » : ces liens tissés tout au long de la préparation et de la réalisation de ces séjours persistent à leur retour, et les familles les entretiennent en se voyant, ou s'appelant.
- « le respect, valeur transversale à l'œuvre autant dans nos relations avec l'usager qu'entre professionnels, au sein du S.A.E.M.F. et auprès de nos partenaires » : là encore cette valeur partagée nous permet d'inscrire ce partenariat avec la C.A.F. dans une pérennité, et de l'élargir à d'autres puisque nous avons contacté et adhéré dès le mois de novembre 2014 à « Vacances Ouvertes » qui va nous permettre de toucher un plus grand nombre de familles, qui ne seraient pas éligibles par VACAF.

Certes, cet accompagnement demande une grande disponibilité des professionnels, ainsi qu'un engagement financier conséquent, puisque le S.A.E.M.F. participe à hauteur de 10% du prix total de l'hébergement, mais le retour qu'en font les familles, et les compétences qu'elles activent nous montrent combien ce projet est à poursuivre et à développer.

Brigitte DESPALLES Chef de service

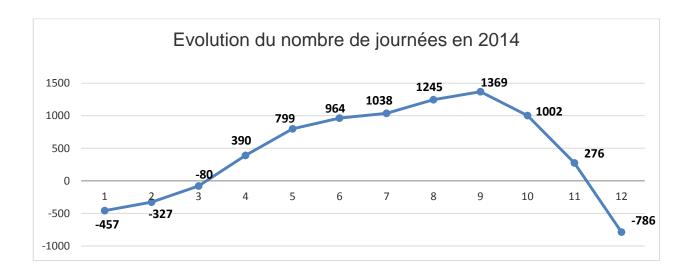
IV.L'ACTIVITE DU S.A.E.M.F. EN CHIFFRES

IV.1. JOURNEES REALISEES

	Activité prévue 98%	Activité réalisée	Différence	%
CORBEIL	57 590	58 572	982	1,71%
EVRY	57 590	57 749	159	0,28%
GRIGNY	57 590	56 912	-678	-1,18%
ST MICHEL	49 363	50 733	1 370	2,78%
SAVIGNY	49 363	47 982	-1 381	-2,80%
VIGNEUX	57 590	56 350	-1 240	-2,15%
TOTAL	329 086	328 298	-788	-0,24%

Le taux de réalisation de l'activité pour 2014 se monte à 97,8%, sur une base de 40 ETP éducatifs et 23 mesures par éducateur.

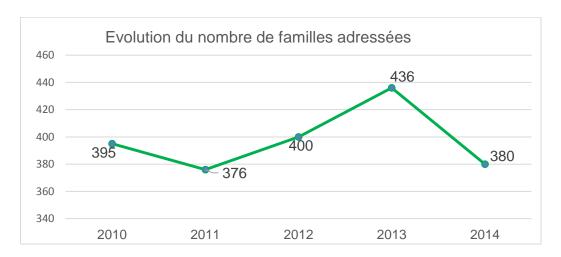
Nous observons une progression significative de l'activité par rapport à 2013 (95,2%) avec + 10 769 journées réalisées, soit une hausse de +2.6% par rapport à l'activité accordée.



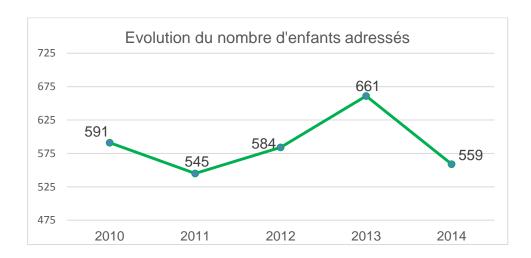
Cette courbe atteste de l'évolution du nombre de journées excédentaire ou déficitaire selon les mois de l'année. Il est à noter que la période la plus excédentaire se situe, comme lors des derniers exercices, au cours de l'été et correspond à l'afflux des demandes d'A.E.D. à la fin de l'année scolaire.

Nous enregistrons de nombreuses sorties sur le dernier trimestre 2014, qui ne sont pas compensées par de nouvelles mesures. Le déficit de 786 journées au 31/12 constitue un handicap pour le démarrage de l'année 2015.

IV.2. SITUATIONS ADRESSEES AU S.A.E.M.F.



Le nombre global des familles adressées au S.A.E.M.F. a fortement chuté entre 2013 et 2014 (-13%) mais reste stable par rapport à celui des années précédentes.

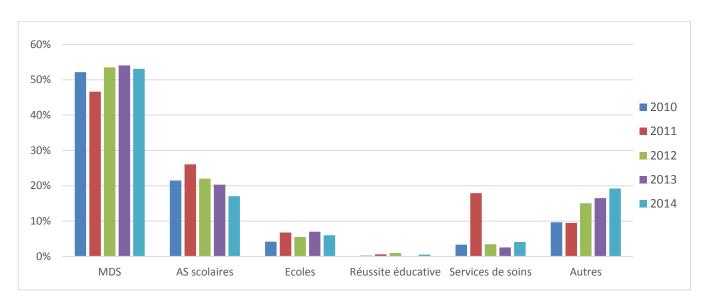


La diminution du nombre d'enfants adressés au S.A.E.M.F. est de 15% entre 2013 et 2014. Cette évolution est convergente avec la diminution du nombre de familles orientées.

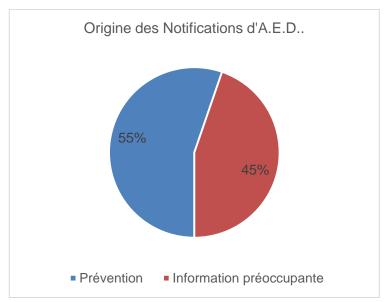
Nous notons toutefois que cette évolution n'est pas similaire sur l'ensemble des antennes :

Antenne	Par famille	Par enfant
Corbeil	- 33%	- 21%
Evry	- 27%	- 38%
Grigny	- 25%	- 34%
Savigny	- 6%	+ 1%
Vigneux	+ 5%	- 2%
St Michel	+ 15%	+ 14%

IV.3. ORIGINES DES DEMANDES D'A.E.D.

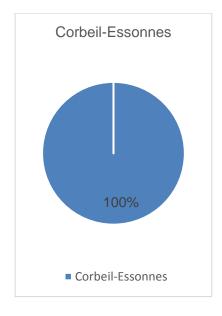


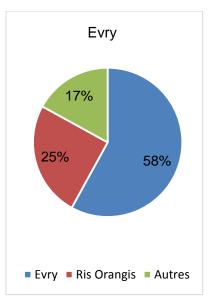
- La moitié des situations est orientée au S.A.E.M.F. par les M.D.S.
- 17% des situations sont orientées par les AS Scolaires. Elles concernent des adolescents décrochés scolairement, pris dans des phénomènes d'absentéisme, de marginalisation, de conduites addictives, etc.
- Le nombre de situations venant des écoles élémentaires reste faible mais stable, avec 6%.
- Les orientations venant des services de soins (C.M.P., C.M.P.P.) sont marginales, 4%.
- Les 19% « Autres », comptabilisent les situations d'A.E.D. venant de l'A.S.E. et d'autres services de milieu ouvert ainsi que les extensions de mesure. Ces extensions sont sollicitées par les familles, soit à leur initiative, soit à celle du service.

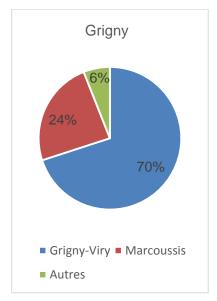


 En 2014, 45% des situations orientées faisaient suite à des Informations préoccupantes.

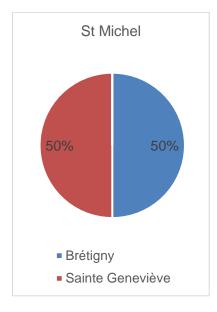
Répartition par M.D.S.

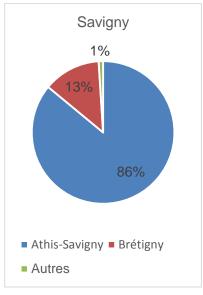


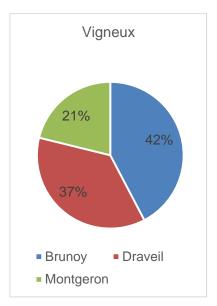




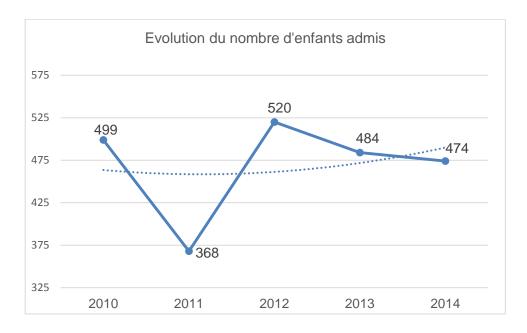
Le nombre des demandes d'A.E.D. sur le secteur de Grigny étant en baisse en 2014, la proportion des demandes venant de Marcoussis et autres (stables en nombre) augmente de manière significative.





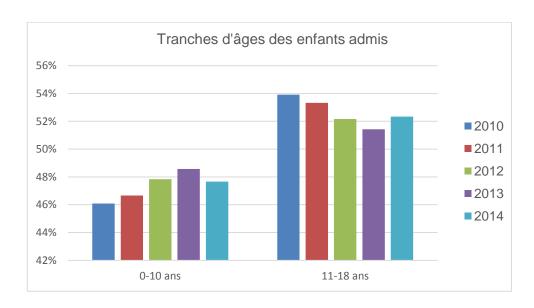


IV.4. ADMISSIONS



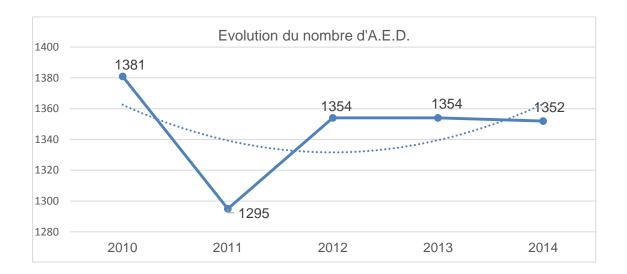
Au total, 474 enfants ont été admis au S.A.E.M.F. en 2014.

- Ce nombre est en baisse sur la période 2010 / 2014.
- Le taux de rotation des admissions est stable, représentant 35% de l'effectif en 2014.

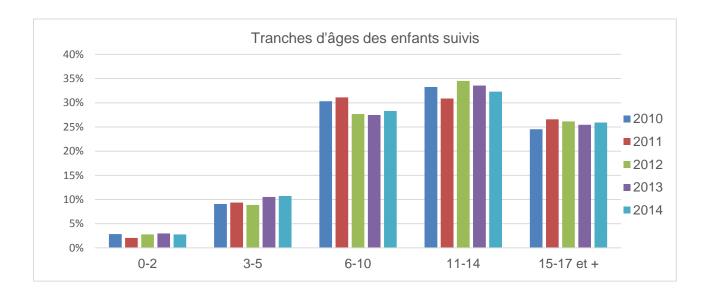


Le ratio 0-10 ans / 11-18 ans passe de 46% / 54% en 2010 à 48% / 52% en 2014.

IV.5. FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS

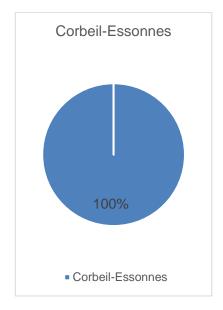


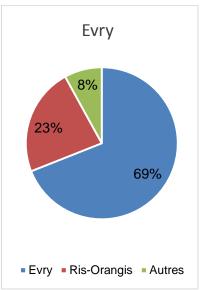
 La baisse des demandes observée en 2014 n'impacte pas l'activité de l'année qui reste stable.

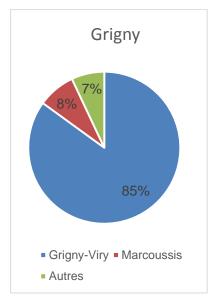


• Globalement, le ratio 0-10 ans / 11-18 ans (43% / 57%) reste stable sur 5 ans.

Répartition par M.D.S.

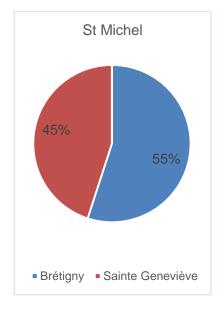


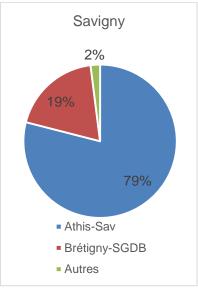


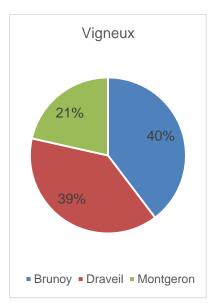


- Nous notons pour l'antenne d'Evry des interventions de « tuilage » sur le secteur voisin de Corbeil, pour lequel était constatée une liste d'attente importante.
- En 2014, l'équipe de Grigny est intervenue sur le territoire du Val d'Orge pour lequel l'équipe de St Michel ne pouvait absorber l'ensemble des demandes.

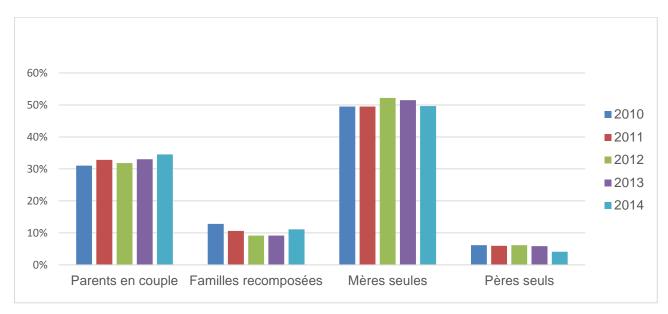
Ces mouvements témoignent de la capacité du service et de ses équipes à répondre de manière souple et réactive aux fluctuations des demandes sur l'ensemble de notre territoire d'habilitation.







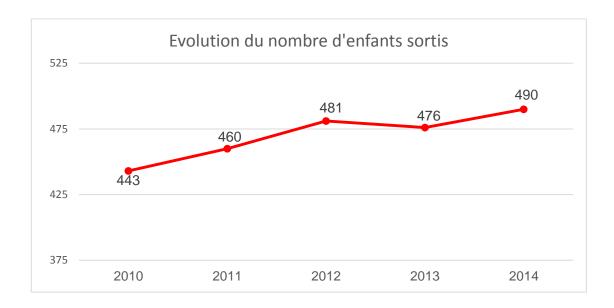
IV.6. SITUATIONS PARENTALES



Les familles recomposées sont comptabilisées en tant que tel à partir du moment où le conjoint du parent, vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s).

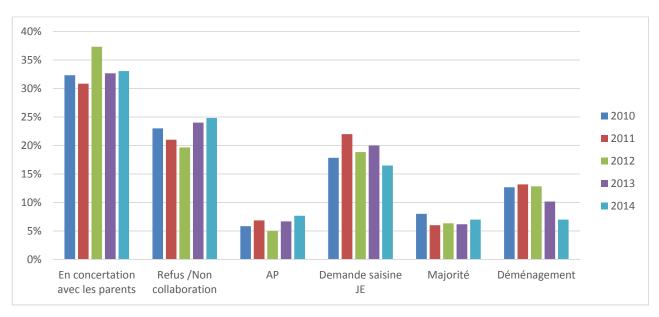
- Sur l'ensemble de la période, nous notons une grande stabilité dans les configurations familiales au sein desquelles nous intervenons.
- Les parents isolés représentent 54% de l'ensemble des familles en 2014.

IV.7. LES SORTIES



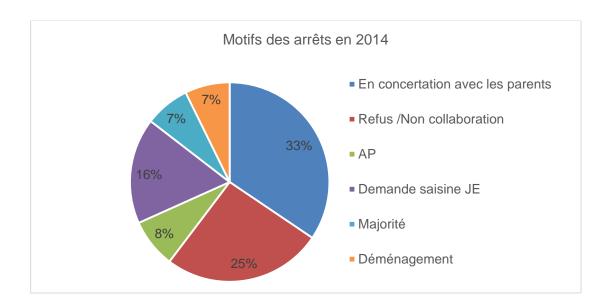
- L'augmentation régulière du nombre de sorties se poursuit, malgré un léger tassement depuis 2012.
- Le taux de rotation reste élevé, avec 36% de l'effectif, soit plus du tiers des A.E.D.

Motifs des fins de mesure et orientations

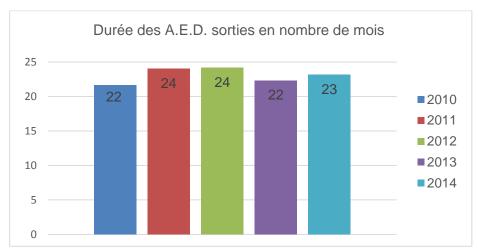


- 33% des fins de mesure interviennent en concertation avec la famille et marquent une certaine amélioration de la situation de l'enfant. Ces données sont globalement stables.
- Un quart des fins de mesures est lié au refus et/ou à l'absence de collaboration des familles pour des situations dans lesquelles l'enfant reste parfois exposé à des risques.

- 8% des fins d'A.E.D. s'orientent vers des placements négociés avec la famille dans le cadre de l'Accueil Provisoire.
- 16% des arrêts sont liés à des demandes de saisine judiciaire effectuées par le service.



Durée moyenne des A.E.D.



 La durée moyenne des A.E.D. reste globalement stable; elle est de un an et onze mois en 2014.

Comparatif demandes / entrées / sorties

